

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 16 Mars 2014 - 14 Jourmada el oula 1435 - N° 542 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

130^E ASSEMBLÉE
DE L'UIP
M. Ould Khelifa
à Genève



Page 24

M. Lamamra
reçoit le chef de la mission
d'observation de la Ligue
arabe et la commissaire
aux Affaires politiques
auprès de l'UA



Page 24

PRÉSIDENTIELLE
2014

PLUS DE 20 000 JEUNES EN CHŒUR, HIER, À LA COUPOLE DU 5-JUILLET

« BOUTEFLIKA, notre fierté ! »

Boualem Branki

La campagne électorale pour la prochaine élection présidentielle sera à la hauteur de cet événement. Les six candidats en lice pour cet important rendez-vous politique pour les Algériens sont conscients que le moment est fort, chargé de symboles historiques. Car l'annonce des résultats du Conseil constitutionnel sur la validité des dossiers de candidature pour cette présidentielle intervient à quelques jours seulement de la commémoration du 52^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, qui a ouvert ensuite la voie à l'indépendance nationale. C'est en cela donc que cette journée anniversaire de l'histoire de la lutte de Libération nationale doit donner plus de fierté aux candidats à cette échéance politique, car ils évoluent dorénavant dans un pays libre, indépendant et travaillant pour la prospérité de son peuple. Mieux, cette élection présidentielle doit renforcer les rangs des algériens, au-delà des différences politiques et de programmes, car il s'agit de construire un pays pluriel, orienté vers l'avenir et la modernité. Et, sur ce point, les six candidats sont unanimes à reconnaître que le moment est historique, puisque les Algériens seront appelés en toute démocratie dans un pays enfin débarrassé du terrorisme et de l'insécurité, à voter, à user de leur droit constitutionnel pour désigner leur candidat à la magistrature suprême.

Page 3



M^{ME} ZOHRA DERDOURI
L'A ANNONCÉ HIER :

**«Lancement commercial
de la 4G fixe à partir
du mois de mai»**

Page 4

M. NOURI CONFIRME :
**«L'opération d'octroi
des actes de concession
des terres agricoles
achevée avant fin juin»**

CONFÉRENCE AU FORUM DE **DK NEWS**

Divorce :
M^{me} Benbraham plaide
pour la création d'une
chambre de réconciliation

Page 7

SCIENCE et VIE
**Doser sa
GLYCÉMIE
Quand
est-ce utile ?**

Pages 12-13

SOCIÉTÉ
**17^E SALON
INTERNATIONAL
DE L'AUTOMOBILE D'ALGER
Remises
exceptionnelles
jusqu'à
350 000 DA**

Page 8

FOOTBALL
MOBILIS LIGUE 1 (23^E J)
Résultats

RCA-MCA	0-0
CRBAF-GSC	0-2
MCO-JSS	4-1
CRB-MOB	1-0
ESS-JSK	0-2
USMA-MCEE	2-1
ASO-CABBA	1-0
JSMB-USMH (reporté au 18 mars en raison du mauvais temps)	

ALGER
**Ils poignardent
sauvagement
une sexagénaire**
Les 2 criminels
condamnés
à 20 ans de prison

Page 10

Météo



Régions Nord : 18° à Alger

Temps généralement nuageux et instable avec parfois des averses de pluies localement assez marquées vers les régions de l'Est et du Centre en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord-Est modérés (30/40 km/h) notamment vers les régions du littoral.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps nuageux sur le Nord-Sahara et les Oasis avec pluies localement.

Ailleurs temps généralement dégagé.

Les vents seront de secteur Nord-Ouest modérés : 20/40 km/h.

	Max	Min
Alger	18°	10°
Oran	21°	07°
Annaba	18°	07°
Béjaïa	21°	07°
Tamanrasset	26°	12°

Horaires des prières

Dimanche 14 Jourmada el oula 1435

Fajr	05:33
Dohr	13:20
Asr	16:20
Maghreb	18:58
Isha	20:16

MISE EN GARDE CONTRE L'ACQUISITION DE TÉLÉPHONES SUR LA VOIE PUBLIQUE Le message du ministère du Commerce



Dans un texto adressé aux citoyens, le ministère du Commerce met en garde contre l'achat de téléphones mobiles en dehors des points de vente légaux. «Evitez impérativement d'acquérir des appareils téléphoniques sur la voie publique» indique le message du ministère du Commerce.

CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence sur l'huile d'olive «Production, qualité et prix»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) organise ce matin à 10h30 son siège sis 18 rue Mohammed Boudloum, Belouzidat, Alger, une conférence de presse qui portera sur «L'huile d'olive (Production, qualité et prix)».

JUSQU'AU 22 MARS AU STAND CITROËN À LA SAFEX

Remises exceptionnelles allant de 100 000 à 350 000 DA

Comme à l'accoutumée, Citroën Algérie est présent avec un stand de 1000 m² au Salon international de l'auto 2014 avec des nouveautés et des offres attractives pour la clientèle. Durant 10 jours, Citroën propose des nouveautés et des produits d'exception à l'image du nouveau Citroën C4 Picasso, la C4 Cactus, présentée en avant-première mondiale en simultané avec le Salon de Genève, mais aussi la Citroën C-Elysée WTCC. Des remises exceptionnelles et conséquentes sont proposées au public allant de 100 000 à 350 000 DA mais aussi des options offertes et des tablettes tactiles. Un stand est également installé à l'extérieur du



Salon pour les véhicules utilitaires de la marque (Berlingo First, Berlingo Multispace, Nemo, Jumper et Jumpy). Les visiteurs pourront même tenir leur chance en jouant et peut-être même gagner un voyage pour assister à la prochaine manche des rallyes qui aura lieu à Marrakech dans un mois.

CE MATIN À 10H30 La présidente de la FAPH Mme Mammeri Atika, invitée du Forum de DK News



La Fédération algérienne des personnes handicapées représentée par sa présidente Mme Mammeri Atika, sera l'invitée ce matin à 10h30 du Forum de DK News pour une conférence-débat sur «L'accès à l'auto-sondage dans la prise en charge des blessés médullaires et des enfants atteints de spina bifida». Seront présents aussi des médecins rééducateurs, des patients blessés mé-

dullaires paraplégiques et des enfants atteints du spina bifida avec leurs parents. Les patients témoignent de leurs difficultés pour l'accès aux sondes auto-lubrifiées pour l'auto-sondage, sondes pourtant disponibles en Algérie mais non remboursables actuellement par la CNAS. Cette rencontre se tiendra au siège de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

No comment



DU 18 AU 22 MARS À TLEMCEN

Journées du conte pour enfants

Des journées réservées uniquement aux contes pour enfants seront organisées à partir de mardi prochain au palais de la culture Abd el Krim-Dali à Tlemcen, a-t-on appris hier auprès du directeur de cet établissement.

Anty slogan "Hajitek majitek" (je te raconte), ces journées permettront de mettre en valeur cet art, jadis très réputé parmi la population locale et à travers le pays et qui a pratiquement disparu avec l'évolution de la société et l'apparition des nouvelles technologies d'information et de communication", a indiqué M.Tahar Aris. Le conteur ou "el hakawati" est une forme d'expression théâtrale qui a longtemps existé notamment pendant les souks hebdomadaires où des personnes, ayant le verbe facile et sachant parfaitement raconter des histoires ou des blagues sillonnaient les marchés et formaient des cercles "halka", dans lequel ils racontaient et blaguaient moyennant des sommes d'argent modiques.

JUSQU'AU 22 MARS À LA SAFEX La DGSN au 17^e Salon international de l'automobile

La Direction Générale de la Sécurité Nationale participe depuis le 12 et jusqu'au 22 mars 2014, au Palais des expositions aux Pins Maritimes à Alger à la 17^e édition du Salon international de l'automobile.

La Direction Générale de la Sécurité Nationale sera représentée par ses directions de la Sécurité routière et de la Communication.

À cours de ce salon, des cours pédagogiques seront dispensés par des



spécialistes de la sécurité routière soutenus par la mise en place d'un circuit d'éducation routière.

JUSQU'AU 20 MARS À LA GALERIE ASSELAH HOCINE Exposition «Mains de femmes»

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la femme, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 20 mars à la galerie d'arts Asselah Hocine, une exposition de peinture intitulée «Mains de femmes».

DU 22 AU 26 MARS À MÉDÉA Atelier scolaire de calligraphie

De jeunes calligraphes et graphistes, issus d'une vingtaine de régions du pays, sont attendus à l'atelier national scolaire de calligraphie et d'art graphique prévu du 22 au 26 mars courant à Médéa. Déclinée sous le slogan "Tawassol wa ibdaa" ("Contact et innovation"), cette 5^e édition verra la participation de jeunes artistes en herbe, venus d'une vingtaine de wilayas. Au programme, une exposition des travaux sélectionnés pour le concours de la meilleure œuvre artistique, des ateliers d'initiation au style "koufi", encadrés par les calligraphes Hocine Aïssa, Fodhil Safar Remali, Kara Bernou, Khaled Bouhada et Abdellah Douakh, distingués à maintes reprises lors de concours nationaux et internationaux, organisés dans de nombreux pays.

LES 26 ET 27 MARS AU SOFITEL Journées algéro-suédoises sur la santé

Le ministère de la Santé organise, les 26 et 27 mars, à l'hôtel Sofitel, les Journées algéro-suédoises pour un système de santé de qualité.

P R É S I D E N T I E L L E 2 0 1 4

RENCONTRE ESTUDIANTINE DE SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION À LA PRÉSIDENTIELLE DU 17 AVRIL

Bouteflika notre fierté

Des organisations étudiantes qui soutiennent le candidat indépendant, Abdelaziz Bouteflika, ont organisé samedi à la Coupole du 5-Juillet un rassemblement national de sensibilisation à l'importance de la participation à l'élection présidentielle du 17 avril prochain.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des milliers d'étudiants, des membres dirigeants de partis qui soutiennent le candidat Abdelaziz Bouteflika et son directeur de campagne, Abdelmalek Sellal, les responsables de ces organisations étudiantes ont souligné l'importance de la participation des étudiants à ce «rendez-vous crucial et décisif».

Les intervenants ont appelé les étudiants et le peuple algérien à «se rendre aux urnes en masse pour choisir le candidat indépendant Abdelaziz Bouteflika», soulignant que son expérience reconnaît «l'habileté à poursuivre son œuvre pour l'essor du pays».



M. Sellal a, pour sa part, souligné que cette élection «est l'occasion pour le peuple algérien de réitérer sa confiance» à M. Bouteflika pour diriger le pays et poursuivre son œuvre en vue de la réalisation de la démocratie et la construction d'une économie nationale forte à même de répondre aux besoins du peuple algérien.

Evoquant les réalisations du Président Bouteflika au cours de ses précédents mandats dans les différents domaines, M. Sellal a précisé que son programme pour le prochain mandat offrira aux étudiants diplômés «l'opportunité de créer des entreprises privées et d'obtenir des logements selon une formule particulière».

«Nous aborderons la présidentielle du 17 avril prochain dans un climat démocratique, transparent et honnête loin de toute propagande tendancieuse et de toute atteinte à la dignité d'autrui», a affirmé M. Sellal, rappelant «les sacrifices du candidat Bouteflika pour construire une Algérie forte et unie». La rencontre a, par ailleurs, été marquée par la projection d'un film documentaire sur le parcours du président Bouteflika depuis sa participation à la guerre de libération nationale jusqu'à son accession à la magistrature suprême du pays en passant par les réalisations qu'il a accomplies aux plans intérieur et extérieur, notamment la politique de la réconciliation nationale.

Sellal installe les directeurs de wilayas

M. Abdelmalek Sellal, directeur de la campagne électorale du candidat à la présidentielle du 17 avril prochain, Abdelaziz Bouteflika, a installé vendredi à Alger les directeurs de wilayas de cette campagne qui sera, a-t-il assuré, «propre» et à «la hauteur de l'événement».

Dans une brève intervention au début de la cérémonie d'installation qui s'est poursuivie à huis clos, M. Sellal a indiqué que la campagne électorale qu'il mènera pour le candidat Bouteflika sera «propre et loin de toute invective», soulignant que cette campagne doit «être à la hauteur de l'événement et des fondements de l'Etat algérien».

S'adressant aux directeurs de campagne de wilayas, M. Sellal a souligné la «lourde responsabilité» qui leur incombe, affirmant que leur disposition d'être aux côtés du candidat Bouteflika émanait de leur conviction que «l'Algérie a tant besoin de cet homme qui a servi son pays avec abnégation et capable de garantir sa stabilité et de préserver sa sécurité» grâce, a-t-

il dit, à «sa compétence et sa clairvoyance politique».

M. Sellal est revenu également sur le bilan des réalisations de M. Bouteflika durant les mandats précédents. Le bilan de ces réalisations sera publié sur Internet, a-t-il annoncé, ajoutant que le processus de ces réalisations doit être poursuivi en faveur de «la stabilité du pays et la préservation des acquis de l'Algérie, devenue désormais une puissance régionale».

En dépit de ces réalisations, l'Algérie fait face aujourd'hui, a-t-il dit, «à plusieurs défis du fait notamment des problèmes que connaît la région dont elle fait partie», d'où la nécessité, a-t-il insisté, de «poursuivre les efforts dans le cadre d'une vision claire». M. Sellal a affirmé par ailleurs que la campagne électorale qu'il dirigerai s'appuiera sur un programme de grande envergure qui sera expliqué aux citoyens par la direction de campagne «composée de plusieurs partis et des différentes franges de la société».

APS

Un autre rendez-vous avec l'histoire

Boualem Branki

La campagne électorale pour la prochaine élection présidentielle sera à la hauteur de cet événement. Les six candidats en lice pour cet important rendez-vous politique pour les Algériens sont conscients que le moment est fort, chargé de symboles historiques. Car l'annonce des résultats du Conseil constitutionnel sur la validité des dossiers de candidature pour cette présidentielle intervient à quelques jours seulement de la commémoration du 52^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, qui a ouvert ensuite la voie à l'indépendance nationale. C'est en cela donc que cette journée anniversaire de l'histoire de la lutte de Libération nationale doit donner plus de fierté aux candidats à cette échéance politique, car ils évoluent dorénavant dans un pays libre, indépendant et travaillant pour la prospérité de son peuple. Mieux, cette élection présidentielle doit renforcer les rangs des algériens, au-delà des différences politiques et de programmes, car

il s'agit de construire un pays pluriel, orienté vers l'avenir et la modernité. Et, sur ce point, les six candidats sont unanimement à reconnaître que le moment est historique, puisque les Algériens seront appelés en toute démocratie dans un pays enfin débarrassé du terrorisme et de l'insécurité, à voter, à user de leur droit constitutionnel pour désigner leur candidat à la magistrature suprême. Et, déjà, bien avant le début de la campagne électorale, les états-majors des candidats sont sortis sur le terrain pour rappeler l'importance de cette présidentielle. C'est ainsi qu'Abdelmalek Sellal, directeur de la campagne électorale du candidat à la présidentielle du 17 avril prochain, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que la campagne électorale sera «propre et à la hauteur de l'événement». En installant vendredi à Alger les directeurs de wilayas de la campagne électorale du candidat Bouteflika, il a assuré que la campagne électorale qu'il mènera pour le candidat Bouteflika sera «propre et loin de toute invective». Pour lui, cette campagne doit «être à la hauteur de l'événement et des

fondements de l'Etat algérien». Au sein des états-majors des cinq autres candidats, c'est également la concentration et la préparation minutieuse d'une campagne électorale qui devrait donner une image grande nature de la maturité politique des partis algériens. Et, ce faisant, donner une image d'une Algérie plurielle, démocratique, où la paix civile, la bonne gouvernance et les principes démocratiques sont une réalité de tous les jours. Du reste, cet acquis est le résultat de plusieurs années de travail et de sacrifices des algériens, et, cette élection présidentielle est en elle-même le fruit de ces sacrifices, puisqu'elle se tient dans un climat politique, sécuritaire et social apaisé. En outre, le nombre de candidats partant pour cette élection est en lui-même un signe qui ne trompe pas sur la profondeur des acquis démocratiques du peuple algérien, qui aura à choisir entre six candidats, six programmes, six visions du futur de l'Algérie. C'est là une avancée politique d'importance pour une Algérie qui aspire à poursuivre cette dynamique sociale et économique.

En direct de la Coupole

Le front étudiant en première ligne

* Aider les meilleurs à créer leur propre startup

* Créer un dispositif d'acquisition de logement par les étudiants en fin de cursus universitaire.

Ces deux engagements ont recueilli les applaudissements et les youyous.

Abdelmalek Sellal s'est félicité des progrès de l'Université algérienne dans tous les domaines et «ce n'est pas fini».

Abdelmalek Sellal a insisté sur «la stabilité et la sécurité incarnées par Abdelaziz Bouteflika pour le développement de l'Algérie. Abdelaziz Bouteflika est l'artisan de ces faits : la réconciliation nationale, les réformes, le rétablissement de l'image de l'Algérie parmi les Nations et l'espoir qui irrigue la volonté de faire plus dans l'intérêt de toutes les couches de la population».

Coordination des organisations d'étudiants

L'Unea, l'Ugel, l'Aren, le SNE, l'Ugea, l'Onea, la Lnea et des Maisons de jeunes de tout le territoire national se sont donné rendez-vous à la Coupole du 5-Juillet pour soutenir le candidat Abdelaziz Bouteflika.

Les membres de la Direction de campagne du président sortant ont apporté leur contribution sous la forme d'un documentaire qui retrace le long chemin de l'action politique d'Abdelaziz Bouteflika : le maquis, le ministère de la Jeunesse et des Sports, celui des AE auquel il a été nommé par Ahmed Ben Bella, la nationalisation des hydrocarbures devant les travailleurs à la Maison du Peuple, la révolution agraire évoquée dans le discours d'adieu à Houari Boumediene, l'expulsion de l'Afrique du Sud par l'AG de l'ONU qu'il présidait, l'entrée de Yasser Arafat pour un discours devant les Nations unies, tous ces événements ont défilé devant les présents.

Des jeunes par milliers

Les étudiantes et les étudiants venus des 48 wilayas, de l'émigration ont été rassemblés par une coordination des organisations universitaires.

Des responsables ont pris la parole, après qu'Abdelmalek Sellal ait pris place au premier rang du public non sans avoir présenté Tahar Zbiri, «le moudjahid des Aurès».

Les représentants des étudiants ont tour à tour mis l'accent sur le développement quantitatif du nombre des étudiants - de 350 000 étudiants en 1999 à 1,5 million en 2013, sur les progrès des universités et centres de recherches, la coopération internationale qui placent les universités algériennes dans le concert des pays avancés.

Chaleureusement applaudis par leurs camarades, les leaders étudiants ont tous appelé à soutenir la candidature du président Abdelaziz Bouteflika pour les réalisations qui ont marqué sa direction du pays.

Ils ont appelé les étudiantes et les étudiants à voter massivement et à faire le bon choix. Ils étaient de Djelfa, Mostaganem, Skikda, Batna, Aïn Deffla qui avaient rallié Alger par route, en autocar. Pour certains c'était le premier voyage à la découverte de la capitale. Tous se sentaient concernés par les discours, même s'ils avouent leur ignorance en politique.

Ces jeunes gens de l'Algérie profonde ont apporté leur détermination et leur fougue.

Dans l'assistance, on note l'absence des chefs de partis qui soutiennent la candidature d'Abdelaziz Bouteflika : «Ce sera pour la campagne officielle» dit-on. De nombreux responsables des directions exécutives assistaient et jugeaient : «C'est une bonne réunion» affirme-t-on.

O. Larbi

AUTOROUTE EST-OUEST Achèvement de l'étude de la liaison d'Aïn Témouchent au premier semestre 2014

L'étude du projet de liaison de la ville de Béni Saf (pôle industriel) à l'autoroute Est-Ouest sur 60 km sera achevée au premier semestre 2014, a affirmé le wali lors de la dernière session de l'APW (Assemblée populaire de wilaya).

Confier à un bureau d'étude de Corée du Sud, cette étude est entrée dans sa deuxième phase, a précisé Mme Nouria Yamina Zerhouni, qui a indiqué que le projet vise à relier la wilaya à l'autoroute Est-Ouest à son passage près de la commune de Sidi Ali Boussidî dans la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Prenant le départ de la ville côtière de Beni Saf, cette liaison passera à environ deux kilomètres d'Aïn Témouchent et permettra à l'ensemble des collectivités de la wilaya d'accéder à l'autoroute Est-Ouest, a-t-elle ajouté.

Cet important projet s'inscrit dans le cadre de la vision future du réseau routier de la wilaya qui sera également relié à la future autoroute des Hauts-Plateaux.

La liaison autoroutière de la wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on rappelé, est composée de trois sections reliant Aïn Témouchent à Sidi Bel-Abbès et à Béni Saf, outre le contournement du chef-lieu de wilaya.

Formée de double voie, ce projet, qui peut être élargi à deux fois trois voies, comporte cinq ouvrages d'art, 17 viaducs et 10 échangeurs, a-t-on indiqué.

La ville de Beni Saf bénéficiera, quant à elle, prochainement de travaux de réalisation d'une voie d'évitement sur environ 12 km ce qui contribuera à son désengorgement. Les cahiers de charges sont en cours d'élaboration, a-t-on indiqué à la direction des travaux publics (DTP). Le réseau routier de la wilaya, qui fait l'objet de projections à l'horizon 2019, se compose d'un linéaire global de 1.416 km dont 328 km de routes nationales (80 km en dédoublement), 235 km de chemins de wilayas (16 km en dédoublement) et 853 km de chemins communaux dont 283 km ne sont pas bitumés, a indiqué la même source, relevant que 77 % de ce réseau sont en bon état, 14 % sont dans un état moyen et 9 % détériorés.

D'autre part, la nouvelle trémie de Châabet El L'hâm, chef-lieu de commune situé à cinq (5) kilomètres d'Aïn Témouchent a été ouverte dernièrement à la circulation, a-t-on appris du directeur des travaux publics (DTP). Réalisé sur la RN 2 reliant Oran à Aïn Témouchent, cet ouvrage, le cinquième du genre à travers la wilaya, contribuera à la fluidité de la circulation routière, assurera la sécurité des utilisateurs et le désenclavement de cette collectivité, a souligné M. Terfi Adda. La ville est également confrontée à des problèmes de circulation routière, notamment au niveau du croisement de la ligne de chemin de fer avec le chemin de wilaya menant vers Aïn Témouchent. Cet axe dangereux sera régulé par la trémie qui facilitera l'accès vers le chef-lieu de wilaya et la ville de Hammam Bouhadjar, a-t-on expliqué. La DTP a fait état, par ailleurs, de la réalisation, ces dernières années, de quatre trémies au niveau des RN 2 et 35 menant vers les villes d'Oran et de Tlemcen, sous la voie ferrée au lotissement 503 et sur la RN 101 menant vers la ville de Sidi Bel Abbès.

APS

MME ZOHRA DERDOURI L'A ANNONCÉ HIER Lancement commercial de la 4G fixe à partir de mai 2014

Le lancement commercial de la technologie de quatrième génération, (4G) en mode fixe aura lieu en mai 2014, alors que le lancement de la 4G mobile est prévu à compter de fin 2015, a annoncé samedi à Alger, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Derdouri.



Le processus de lancement de la 4G fixe ainsi que, plus ultérieurement, la 4G mobile par l'opérateur historique Algérie Telecom (AT) «illustre la volonté affichée du gouvernement d'inscrire l'Algérie dans une dynamique d'édification de la société de l'information et d'une économie numérique», a déclaré Mme Derdouri, dans une allocution d'ouverture de la rencontre co-organisée par son département et celui du Commerce, en célébration de la «Journée mondiale des consommateurs».

Placée cette année sous le slogan «Fixons nos droits en matière de téléphonie», cette rencontre a permis à la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication de passer en revue les avancées en matière d'acquisition et de développement des nouvelles technologies, de même que les chantiers en attente de réalisations.

tion. «Nous nous inscrivons pleinement à l'appel lancé pour cette journée afin de mettre l'accent sur toutes les questions de consommation qui empêchent et entravent le succès de ces nouvelles technologies, dont celles de la téléphonie mobile, qui vont servir à développer des services utiles au citoyen et adaptés à ses besoins, ses goûts et préférences», a observé Mme Derdouri. Rappelant que le nombre d'utilisateurs de la téléphonie mobile a dépassé les 37,5 millions en Algérie pour une population de 38,5 millions et 1,3 million d'abonnés au haut débit s'agissant d'Internet, la ministre a considéré que les «droits» des utilisateurs de la téléphonie mobile et des services de TIC sont «fondamentaux» et «consacrés dans les textes législatifs et réglementaires». Mme Derdouri a plaidé, en outre, pour que la concurrence soit «loyale» et qu'elle s'exerce «dans le respect

par les opérateurs du principe d'égalité de traitement des usagers» et dans des «conditions objectives, transparentes et non discriminatoires». Interpellée lors d'une conférence de presse sur la protection de l'utilisateur de la téléphonie mobile et des services l'accompagnant, la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a rappelé que cette question est prise en charge par l'Autorité de régulation de la Poste et des télécommunications (Arpt) à travers deux procédures.

L'une consiste en l'obligation de conformité au label de l'Arpt pour tous les produits importés ou produits localement et l'autre faisant «obligation» aux opérateurs de soumettre leurs produits à l'Arpt pour s'assurer de leur «conformité» aux normes internationales, a-t-elle précisé.

VOLS DE CÂBLES ÉLECTRIQUES Des solutions de «substitution» pour lutter contre le phénomène

Des solutions de «substitution» sont envisagées par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication en vue de lutter contre le phénomène du vol de câbles électriques qui prend «de plus en plus de proportions», a révélé samedi à Alger la ministre du secteur, Zohra Derdouri. Algérie Télécom est totalement

impuissante devant le phénomène du vol de câbles téléphoniques qui prend de plus en plus de proportions. Nous envisageons des solutions alternatives en vue de faire face à cette situation, dont le remplacement des câbles en cuivre par des câbles en fibre optique», a précisé la ministre en marge de la rencontre organisée conjointement avec

le ministère du Commerce, en célébration de la «Journée mondiale des droits des consommateurs».

Mme Derdouri a reconnu que cette procédure «prendra du temps» eu égard à l'étendue du territoire national notamment et précisé que le remplacement des câbles concernera notamment les zones industrielles, particulièrement

affectées par le phénomène de vols. Ces dernières années, Algérie Telecom a enregistré des préjudices financiers considérables à la suite d'innombrables vols de câbles électriques lui appartenant et perpétrés par des individus qui agissent souvent en réseaux organisés, et ce, à travers de nombreuses régions du territoire national.

Mme Toumi rend hommage au talent et à la «force de conviction» de feue la chanteuse Chérifa

La ministre de la Culture Khalida Toumi a rendu hommage, dans un message de condoléances publié samedi, au «courage individuel extraordinaire», à la «force de conviction» et au talent de la chanteuse d'expression kabyle Chérifa, décédée jeudi à l'âge de 88 ans.

La ministre exprime son «immense tristesse» après la disparition de celle qu'elle considère comme une «grande cantatrice», connue depuis 1940 et qui, à l'époque de la colonisation, aura «bravé tous les interdits (...) pour suivre sa vocation de chanteuse (...) dans une société recluse et renfermée du fait de la déstructuration culturelle» voulue par les colons, écrit en substance la ministre.

Tout en saluant le rôle exemplaire de la défunte dans l'émancipation des artistes femmes durant la colonisation française, la ministre rappelle le parcours de la «grande dame», celle qui aura pris le risque de quitter son village natal pour aller vivre de son travail, avant de s'illustrer à la Radio nationale où elle s'est affirmée par «une parfaite maîtrise du chant kabyle», notamment dans le genre traditionnel Achewiq.

Ainsi, relève encore Mme Toumi, la chanteuse a «légégué à la postérité (...) de nombreuses chansons phares» comme «Bqa Aali Khir Ay Akbou», «Ay Azerzour», «Azwaw» (réarrangée et interprétée par Idir) et «Sniwa d ifendjalen» figurent parmi les pièces de référence de la chanteuse traditionnelle, très reprises par les artistes et que le public affectionne particulièrement. La défunte a été inhumée hier au village d'Aït Hala, sur les hauteurs de la wilaya de Bordj Bou Arridj, en présence d'une foule nombreuse.

que la défunte doit «autant à son génie propre qu'à sa très bonne connaissance du patrimoine», note la ministre.

Mme Toumi n'a pas manqué d'exprimer, à l'occasion, sa satisfaction de voir que la chanteuse disparue (avec d'autres comme Lila Yamina) a ouvert la voie avec détermination à toute une génération d'artistes femmes comme Hnifa, Djamil ou encore Nouara qui viendront enrichir, par la suite, le chant féminin d'expression kabyle.

Ouardia Bouchemal - nom de la diva décédée - est née le 9 janvier 1926 dans le village d'Aït Hala de la commune d'Illayen, dans la région d'Akbou, à Bordj Bou Arridj. Dans les années 1940, elle chante à la radio et s'impose rapidement comme la maîtresse du chant kabyle. Pendant des années, elle part en tournée en Algérie et enregistre de nombreux succès, de sa composition ou puisés dans le patrimoine folklorique.

«Bqa Aali Khir Ay Akbou», «Ay Azerzour», «Azwaw» (réarrangée et interprétée par Idir) et «Sniwa d ifendjalen» figurent parmi les pièces de référence de la chanteuse traditionnelle, très reprises par les artistes et que le public affectionne particulièrement. La défunte a été inhumée hier au village d'Aït Hala, sur les hauteurs de la wilaya de Bordj Bou Arridj, en présence d'une foule nombreuse.

SELON M.NOURI

La production nationale de lait cru accuse un déficit de 1,5 milliard de litres

"Des efforts soutenus sont consentis en vue de combler ce déficit", a-t-il affirmé lors de l'inspection de la laiterie et fromagerie de Boudouaou, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, soulignant que ces efforts ont donné lieu à une production nationale de 3,5 milliards de lait cru en 2013.

Estimant que le citoyen algérien consomme "beaucoup" cette denrée alimentaire, M. Nouri a affirmé la "disponibilité" de son département ministériel à accompagner les éleveurs et les producteurs, et à leur accorder toute l'aide nécessaire afin d'augmenter la production laitière.

S'exprimant sur l'organisation de la production du lait pasteurisé conditionné en sachets, le ministre a fait cas de la signature d'une instruction ministérielle entre les ministères de l'Agriculture et du Commerce, dont la mise en œuvre intervient "bientôt", a-t-il informé.

La production nationale de lait cru accuse un déficit estimé à 1,5 milliard de litres qui "devrait être comblé dans les plus brefs délais", a indiqué le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, en visite hier dans la wilaya de Boumerdès.



M. Nouri a fait part aussi d'une action de coordination, en cours, avec le ministère du Commerce, en vue d'une "meilleure prise en charge de la production du lait pasteurisé, et de sa commercialisation, afin de le rendre plus disponible sur le marché national".

Al'issue d'un exposé sur la laiterie publique de Boudouaou, le ministre a insisté sur l'impératif renforcement du quota de poudre de lait destiné à cette unité afin, a-

t-il dit, de relever le niveau de sa production et d'en faire un soutien aux autres laiteries destinées à la région d'Alger, dans l'objectif d'éviter une insuffisance en la matière et de garantir la stabilité du marché.

Après sa visite à la laiterie de Boudouaou, M. Nouri s'est rendu à l'unité de conservation des fruits et légumes de Hammadi, avant la visite d'une ferme d'élevage de vaches laitières dans la commune d'Ouled Hadadj et un abattoir de volailles à Baghlaia.

Selon le programme de sa visite, le ministre se rendra également au complexe Errriadh de Baghlaia, et au complexe d'élevage avicole de Corso, avant une virée au salon des produits agricoles abrité par la maison de la Culture du chef-lieu de wilaya, puis une rencontre avec les agriculteurs de la wilaya, ainsi que de nombreuses associations du domaine agricole.

SELON M.BENBADA
Le Conseil national de la protection du consommateur installé d'ici à la fin 2014



Le Conseil national de la protection du consommateur sera installé d'ici à la fin de l'année en cours et viendra renforcer les capacités de contrôle et de la répression de la fraude, a annoncé hier à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, Zohra Dardouri, M. Benbada a précisé que ce projet était en "phase finale" et qu'il allait voir le jour d'ici à la fin de l'année, après le règlement de certains "détails d'ordre logistique".

En parallèle, un groupe de travail chargé de l'amendement de la loi 03-09 relative à la protection du consommateur a été installé au ministère, dans l'objectif d'arriver à "concilier l'intérêt du consommateur et l'efficience économique", selon le ministre.

"Cinq ans après la mise en œuvre de cette loi, il s'agit d'en évaluer les résultats et d'améliorer certaines de ses dispositions afin de répondre aux attentes et aux revendications des représentants des commerçants, surtout en ce qui concerne les délits, les infractions et leurs sanctions", a-t-il souligné.

Le ministre a révélé en outre l'existence d'un projet de texte permettant "la création de l'agence nationale de protection des risques liés à la consommation", destiné à renforcer les instruments de contrôle et de protection du consommateur. Aux 20 laboratoires de contrôle déjà existants sur le territoire national, a-t-il poursuivi, viendront s'ajouter 12 autres d'ici à la fin 2014, alors qu'en 2015, chaque wilaya sera dotée de son propre laboratoire.

Par ailleurs, un centre national de contrôle des produits industriels est en cours de réalisation avec pour mission la vérification et le contrôle de la conformité aux normes internationales des produits commercialisés localement.

La Journée mondiale des droits des consommateurs a été célébrée cette année sous le thème "Fixons nos droits en matière de téléphonie", afin de renforcer les droits des consommateurs en matière de téléphonie et de technologies de l'information et la communication.

L'opération d'octroi des actes de concession des terres agricoles achevée avant fin juin 2014

L'opération d'octroi des actes de concession des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat aux exploitants privés sera achevée avant fin juin prochain, a annoncé hier à Boumerdès le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelwahab Nouri.

A l'occasion d'une visite de travail dans la wilaya, M. Nouri a donné des instructions aux responsables des services des Domaines et des agences foncières à "coordonner leurs actions à travers l'organisation de séances de travail afin d'achever la préparation des actes de concession des terres agricoles et les octroyer aux exploitants avant la fin du mois juin prochain".

«Les vrais exploitants des terres agricoles ont investi leur propre argent

dans ce domaine et la régularisation de leur situation relève de l'équité», a souligné le ministre, appelant les autorités locales à «déployer davantage d'efforts pour mettre un terme aux nombreux dépassements dans la gestion et l'exploitation illégale du foncier agricole».

«Nous ne pouvons continuer ainsi!», a martelé M. Nouri, insistant sur la nécessité de mettre fin à «l'indifférence dans la gestion du foncier agricole en restant dans les bureaux et en laissant l'anarchie prévaloir sur le terrain».

Le ministre a mis l'accent sur l'importance que revêt la maîtrise de la gestion du foncier agricole en la considérant comme «la priorité des priorités, si on veut faire de Boumerdès une

wilaya pilote dans ce domaine».

Dans la matinée, le ministre avait visité une laiterie-fromagerie au niveau de la commune de Boudouaou, un centre de stockage et de conditionnement de fruits et légumes dans la commune de Hammadi, une exploitation d'élevage de vaches laitières à Ouled Heddadj ainsi qu'un abattoir de volailles à Baghlaia.

Dans l'après-midi, il devait visiter le complexe d'Errriadh, à Baghlaia et une exploitation d'élevage de volailles à Corso. Il devrait également se rendre à une foire des produits agricoles organisée à la maison de la Culture de Boumerdès, avant de conclure sa visite par une rencontre avec les agriculteurs et les associations agricoles de cette wilaya.

Le gouvernement s'attelle à augmenter les superficies irriguées

Le gouvernement s'attelle à mettre en place les mécanismes nécessaires à même d'augmenter les superficies irriguées au niveau national pour les porter à environ 2 millions d'hectares à court et moyen termes, a indiqué hier à Boumerdès le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri.

La superficie totale des terres agricoles irriguées ne dépasse pas actuellement 1,2 million ha, a indiqué le ministre, lors d'une réunion qu'il a tenue avec des agriculteurs, des associations professionnelles et des opérateurs écono-

miques à l'issue de la visite de travail qu'il a effectuée dans la wilaya. "Le gouvernement est entièrement conscient de la nécessité d'augmenter ces superficies, car on ne peut s'attendre à un développement qualitatif de l'agriculture sans cette opération", a-t-il ajouté à cet égard.

«Un travail est actuellement en cours, en coordination avec le ministère des Ressources en eau, afin de concrétiser cette opération qui revêt une importance capitale pour l'avenir de l'agriculture dans notre pays», a indiqué le ministre.

EMPLOI Une offre de 2 000 postes d'emploi dans le cadre du Salon «Carrefour-emploi 2014» à Alger

Le Salon «Carrefour-emploi 2014», a été inauguré hier à l'Office Riadh El Feth à Alger avec la participation de 35 entreprises qui prévoient une offre globale de quelque 2 000 postes d'emploi. «Cet espace de deux jours, prévoit une offre globale de quelque 2 000 postes d'emploi par 35 entreprises participantes, au profit des diplômés de l'université et du secteur de la formation professionnelle, visiteurs demandeurs d'emploi», a précisé dans une conférence de presse en marge de l'ouverture le commissaire du salon, Ali Belkhir. Le même

responsable a expliqué que le salon permettra l'inscription des demandeurs d'emploi et le dépôt de leurs profils (CV), alors que l'opération de recrutement se fera progressivement au cours de l'année 2014. Dans ce contexte, il a indiqué qu'un espace de débats et d'échange entre recruteurs et demandeurs d'emploi est mis en place dans le cadre de ce salon, à travers des conférences thématiques et ateliers. Il s'agit d'un espace propice pour mettre en contact direct les entreprises à la recherche de compétences et les diplômés à la recherche

d'emploi et d'accompagner les diplômés demandeurs d'emploi dans le choix de leur carrière et de les préparer à la création de leur propre entreprise, a-t-il soutenu. Le «Carrefour-emploi 2013» a permis le recrutement de 700 demandeurs d'emploi par plusieurs entreprises tous profils confondus, a-t-il dit. Pour les diplômés, ce salon représente une opportunité «pour décrocher un travail ou un stage», et pour «approfondir leurs connaissances sur les entreprises présentes et booster leurs carrières», ont ajouté les organisateurs de cette

manifestation. Pour sa part, le directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Jean-Marc Jahn, a indiqué à l'APS, que son entreprise qui participe à ce salon, prévoit une offre de 300 postes d'emplois annuellement, dont 30% sont réservés aux jeunes de moins de 26 ans. Il a rappelé que la SEAAL, a déjà signé plusieurs partenariats avec les universités et les centres de la formation professionnelle, pour le recrutement, l'accompagnement et la formation pratique» a-t-il dit.

APS

SELON M. MOHAMED EL-GHAZI

La réussite de toute politique ou action de réforme du service public demeure tributaire de l'implication «pleine et entière» de l'administration publique, a souligné samedi à Alger le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, Mohamed El-Ghazi.



La réussite de la réforme du service public est tributaire de l'implication «pleine et entière» de l'administration

«Il est évident qu'au regard des objectifs et de la finalité de la réforme du service public, la réussite de toute politique ou action de cette réforme reste tributaire de l'implication pleine et entière de l'administration publique, en l'occurrence la fonction publique, et à travers elle sa ressource humaine qui demeure l'élément déterminant dans la mise en œuvre de la réforme et dans la concrétisation de ses objectifs», a indiqué le ministre à l'ouverture d'une rencontre avec les chefs d'inspection de la fonction publique.

Il a relevé que la fonction publique «qui occupe une place particulière dans la vie du pays, constitue l'élément privilégié par lequel l'Etat est appelé à exprimer son rôle de service public et puissance publique».

D'autre part, et au regard de ses effectifs qui sont près de deux millions d'agents, la fonction publique constitue, selon M. El-Ghazi, «le plus grand employeur et contribue, de façon pré-

pondante, à l'occupation de la population active».

C'est pourquoi, a-t-il dit, «une attention particulière doit être accordée à la gestion de la ressource humaine de la fonction publique et à son évolution tant au plan qualitatif que quantitatif», tout en précisant que la gestion des ressources humaines dans les administrations «doit évoluer en accompagnement de ce mouvement».

Pour le ministre en charge du secteur, la gestion des ressources humaines «ne peut rester à l'écart du processus de réforme engagé et de la recherche de la performance».

Cela implique, a-t-il expliqué, «le besoin de valoriser les qualifications et les compétences au sein de l'administration publique, ainsi qu'un meilleur ajustement des compétences et des qualifications aux emplois nécessaires au fonctionnement des services publics et de l'administration». A cet égard, le ministre a ap-

pelé les inspections de la fonction publique au niveau des différentes wilayas à jouer un rôle majeur et déterminant dans la modernisation des méthodes et des instruments de gestion des ressources humaines et contribuer pleinement à la réussite de la réforme du service public et au développement du pays».

D'autre part, le recensement des missions des services de la direction générale de la fonction publique sur les attributions de réglementation, de régulation, d'assistance, d'orientation, d'évaluation et d'audit de la gestion des effectifs de l'administration publique «doit se traduire par une amélioration qualitative des moyens et des procédures d'intervention de ces services», a encore insisté le ministre.

Il a fait savoir que cette nouvelle approche «implique une plus grande mobilisation des services de la fonction publique et une participation plus active au processus de réforme du service public,

à travers leur contribution pleine et entière à la conception et la mise en œuvre des politiques de rationalisation, de régulation et de valorisation des ressources humaines de l'administration publique».

Ces actions devront trouver leur traduction dans le cadre du parachèvement du dispositif réglementaire relatif à la mise en œuvre des dispositions du statut général de la fonction publique, par l'élaboration des textes d'application de ce statut et qui sont actuellement en cours de finalisation, a-t-il souligné.

Revenant sur la rencontre avec les chefs d'inspections de la fonction publique, le ministre a insisté sur la nécessité de «redoubler d'efforts pour relever le défi de la réforme du service public et de l'administration dont la réussite assure le renforcement de la confiance du citoyen en l'Etat, la restauration de son autorité et de sa crédibilité, garants du développement de notre pays et de sa croissance».

de la Réforme du service public et qui seront chargées notamment d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre, au niveau local, des programmes sectoriels de la réforme du service public.

S'agissant des 43 000 postes vacants qui ont été recensés par la fonction publique, M. El-Ghazi a indiqué que des instructions ont été données par le Premier ministre pour «combler ce déficit en donnant la priorité aux jeunes recrutés dans le cadre du pré-emploi à travers des concours internes».

Le ministre a tenu, par la même occasion, à rappeler la volonté du gouvernement de réhabiliter le service public et d'assurer son renouveau, en vue de permettre son «adaptation permanente, non seulement à son environnement, mais aussi et surtout à l'évolution des besoins et attentes des citoyens».

Le décret portant mise en place de l'Observatoire du service public, promulgué en avril prochain

Le décret exécutif portant mise en place de l'observatoire national du service public sera promulgué au plus tard en avril prochain permettant ainsi à cet organe d'être opérationnel, a indiqué samedi le ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, Mohamed El-Ghazi.

«Le décret exécutif se trouve actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement et ne tardera pas à être promulgué. Ce sera au plus tard en avril prochain», a déclaré M. El-Ghazi en marge d'une rencontre avec les chefs d'inspections de la fonction publique.

La mise en place de cet Observatoire intervient en application des dispositions de l'instruction du Premier ministre, intervenue le 20 octobre 2013, relative à la mise en œuvre de la réforme du

service public. Il s'agit d'un organe consultatif qui constitue un cadre de concertation, d'analyse, d'évaluation et de proposition en matière d'organisation et de fonctionnement du service public, a précisé le ministre.

L'observatoire regroupera l'ensemble des partenaires du service public, notamment les administrations, les usagers du service public, la société civile, les experts et les personnalités ayant une compétence avérée dans le domaine du service public.

Dans le même cadre, une charte du service public sera élaborée avec pour objectif de préciser les droits et les obligations des agents du service public, ainsi que ceux des usagers.

Il sera également procédé à la mise en place de délégations de wilaya relevant du ministère chargé

Appel à la nécessité d'acquérir des équipements de radiothérapie per-opératoire pour réduire le déficit enregistré

Le chef de service sénologie du Centre anticancer Pierre et Marie Curie (Cpmc), le P^r Ahmed Bendib a souligné la nécessité d'acquérir des équipements de radiothérapie per-opératoire pour réduire le déficit enregistré dans ce domaine.

Ces équipements non coûteux (6 millions DA/appareil) peuvent être importés rapidement. Ils sont utilisés juste après l'intervention chirurgicale pour des séances de radiothérapie, en cas de nécessité, sur la base des résultats d'anatomopathologie, a déclaré le spécialiste à la presse.

L'importation de ces appareils mobiles permettra à un bon nombre de cancéreux nécessitant une telle thérapie d'en bénéficier, a-t-il dit précisant que ces appareils pouvaient être déplacés entre les différents services de cancérologie des hôpitaux nationaux, après le montage des équipements lourds (accélérateurs).

Le spécialiste a souligné l'efficacité de ces équipements dans les hôpitaux d'Allemagne, d'Autriche, d'Angleterre et de France, insistant sur la disposition d'une équipe médicale de l'hôpital de Marseille à apporter assistance à l'équipe médicale algérienne du Cpmc en matière de fonctionnement de ces appareils.

Grâce à ces dispositifs, la liste d'attente des malades nécessitant la radiothérapie sera réduite ce qui permettra d'éviter la dégradation de l'état de santé de beaucoup de patients qui n'obtiennent pas de rendez-vous à temps, a-t-il soutenu rappelant que seulement 8 000 malades sur un total de 28 000 bénéficiaient actuellement de cette thérapie.

Des pédiatries plaident pour une prescription rationnelle d'antibiotiques en Algérie

Les pédiatries regroupés au séminaire sur les maladies infectieuses chez l'enfant qui se tient à Alger ont plaidé pour une prescription rationnelle d'antibiotiques chez l'enfant.

Le chef de service Pédiatrie à l'hôpital Nefissa-Hammoud (ex-Parnet) le P^r Mustapha Hamlaoui, a appelé les pouvoirs publics à rationaliser la politique de prescription d'antibiotiques en exigeant un cahier des charges au niveau des services de pédiatrie des établissements hospitaliers.

Il a affirmé que «la prescription exagérée» d'antibiotiques a entraîné une résistance bactérienne à ce type de médicaments le rendant ainsi inefficace dans la plupart des cas.

Il a appelé à ce propos à intégrer les techniques modernes dans les analyses de sang chez l'enfant, qui permettent de détecter les microbes dans l'organisme et aux médecins de prescrire l'antibiotique indiqué.

Le P^r Hamlaoui qui regrette l'absence d'une coordination entre les laboratoires de microbiologie et les pédiatries, a souligné la nécessité d'un échange entre les deux parties afin de réduire la prescription et la consommation de ces médicaments chez l'enfant, qui viennent en deuxième position après les vaccins.

Il est difficile de définir l'origine de la fièvre chez l'enfant, a fait savoir le Pr Alain Gervais, chef de service des urgences pédiatriques à l'hôpital universitaire de Genève appellant à recourir aux nouvelles techniques d'analyses médicales qui consistent en injectant des doses de protéines dans le sang pour faciliter la détection des microbes et prescrire le traitement indiqué.

Selon le spécialiste suisse, cette technique a contribué à la réduction de 20% de l'usage d'antibiotiques au sein de l'établissement où il exerce en deux ans soulignant que peu de pays se conforment aux recommandations de l'OMS relatives à la rationalisation de la consommation de ce type de médicaments.

Il a, dans ce sens, mis en évidence la nécessité de sensibiliser la société à la réduction de la consommation d'antibiotiques et, de là, réduire le coût de la santé publique.

Le P^r Nadja Ramdane, microbiologiste a, de son côté, assuré que la moitié des infections microbiennes traitées par l'antibiotique chez l'enfant ont montré une résistance à ces médicaments notamment les plus graves telle la méningite.

Elle a, dans ce sens, appelé à introduire le vaccin anti-pneumocoque pour réduire la méningite, soulignant que ce vaccin permettra de réduire les infections microbiennes graves. Elle également déploré le manque d'études épidémiologiques en Algérie, ce qui rend difficile le choix des antibiotiques à prescrire aux enfants, rappelant que le ministère de la Santé a mis en place une commission chargée d'introduire le vaccin anti-pneumocoque en Algérie.

APS

CONFÉRENCE-DÉBAT, ORGANISÉE AU FORUM DU QUOTIDIEN DK NEWS

Divorce : M. Benbrahim plaide pour la création d'une chambre de réconciliation

Les conjoints doivent passer par la chambre de réconciliation avant la prononciation des divorces ?

L'avocate M^e Fatma Zohra Benbrahim a mis en exergue l'utilité de créer une chambre de réconciliation au sein des tribunaux pour mettre un terme aux prononciations des divorces de manière abusive et aléatoire.

Sonia Belaidi

M^e Benbrahim qui s'exprimait hier au forum du quotidien national *DK News* a déploré le fait que les divorces soient prononcés de façon expéditive, sans l'intervention de juges chargés de la médiation et de la réconciliation entre les conjoints.

« Les temps de traitement des divorces sont également très courts et une chambre de réconciliation devrait être créée pour étudier les dossiers de divorce et essayer de trouver un terrain d'entente entre les époux », a déclaré l'avocate.

M^e Benbrahim a estimé à ce sujet que plusieurs cas de divorces auraient pu être évités et réglés sans recourir à la séparation définitive.

Pour elle, une fois divorcés, il arrive que les conjoints regrettent leurs actes étant donné la charge et les responsabilités que cela implique. Plusieurs solutions, autres



que la rupture légale, existent, a estimé M^e Benbrahim qui a proposé de prendre le temps de traiter la question durant plusieurs mois, voire des années et ne prononcer le divorce qu'en cas d'«extrême nécessité». Sur un autre volet, l'intervenante a abordé les problèmes que pose le paiement des pensions alimentaires.

Elle a relevé que dans plusieurs cas, les hommes divorcés ne payaient pas les pensions et les femmes étaient obligées d'exercer des «métiers dégradants» pour subvenir aux besoins de leurs enfants.

Pour pallier ces désagréments, l'avocate a proposé de prélever les sommes directement des comptes des maris ou de les contraindre à exercer des travaux d'intérêt général pour «faire face à leurs responsabilités».

Harcèlement sexuel

Par ailleurs, la conférencière s'est exprimée sur le harcèlement sexuel en milieu

professionnel et elle a rappelé que c'était un acte puni par la loi. M^e Benbrahim a indiqué que le harcèlement sexuel pouvait toucher à la fois les femmes et les hommes. Elle a donc conseillé aux victimes de ce délit de déposer plainte et de ne pas «se laisser faire».

S'agissant des preuves du harcèlement, l'avocate a souhaité que la justice prenne en considération les expertises et les rapports faits par les psychologues.

Par ailleurs, M^e Benbrahim a évoqué le sujet de la crise de logement en Algérie. Elle a proposé plusieurs solutions pour faire face à cette situation, notamment par la création d'une «cité de la jeunesse» où les jeunes pourraient louer des appartements en fonction de leurs budgets et de leurs moyens.

Elle a précisé dans ce sens que ces logements devaient dépendre du secteur public et non du domaine privé pour mettre un terme à la spéculation.

6 mariages sur 10 finissent par un divorce

R.Rachedi

6 mariages sur 10 finissent par un divorce en Algérie. Avec une loi qui priviliege le divorce à la réconciliation, ce phénomène se banalise et augmente de manière exponentielle au détriment de la cohésion sociale et familiale. «Je suis contre le système actuel qui permet au juge de prononcer un divorce et de rompre un lien qui unissait non seulement une femme à son mari mais toute une famille au bout de 3 mois seulement. Il serait plus judicieux de mettre en place une cellule qui prenne en charge ce genre d'affaires et dont l'objectif serait d'essayer de réconcilier le couple durant au moins deux ans. Si cette démarche n'aboutit pas, alors le divorce sera prononcé au bout du compte par un autre juge qui examinerait une dernière fois cette affaire», a suggéré lors du Forum maître Benbrahim.

«L'une des principales causes de la hausse du nombre de divorces en Algérie (qui avoisine les 60,1%) est la précipitation dans la procédure judiciaire. Je rencontre souvent des hommes et des femmes qui, une fois devant le juge, ne se rappellent plus les raisons qui les ont poussées à demander le divorce. Il faut absolument revoir cette loi qui n'arrange ni les citoyens ni l'Etat», a ajouté M^e Benbrahim. «Avec des chiffres aussi effrayants, le ministère de la Justice a pris la décision de ne plus divulguer de statistiques précises à ce sujet.

Or, pour apporter des solutions concrètes à ce problème, il est primordial d'avoir des chiffres qui reflètent l'étendue du phénomène, afin de transmettre cette réalité aux hommes politiques qui, malheureusement, sont souvent en déconnection avec la situation qui prévaut sur le terrain», a conclu l'éminente avocate.

L'atout cœur

Said Abjaoui

Des problèmes de société. M^e Fatma-Zohra Benbrahim en connaît un bout. Beaucoup même, en tant qu'avocate reconnue et réputée. Sur tous les événements, les grands événements de société, elle n'est jamais hors jeu, et ce, plus particulièrement quand cela concerne la famille. Elle intervient avec force argumentaire à l'appui, car elle mesure l'importance de la famille dans notre pays. L'importance de la cellule familiale, l'importance de la grande famille fondée sur la solidarité. Maître Benbrahim a été hier l'invitée du forum du quotidien *DK News*. Elle montre souvent sa disponibilité à défendre ses convictions, que cela soit dans les forums, les chaînes de radios ou de TV. Cette fois, c'est la décision (ou la promesse ?) du gouvernement de fournir des pensions aux femmes divorcées sans ressources financières. Bien entendu, toute aide aux marginalisées mérite un examen. M^e

Benbrahim raconte le calvaire des femmes divorcées sans ressources pour défendre leur cause devant la justice. Elle raconte également leur calvaire devant leur expulsion du logement sans considération pour les enfants. L'avocate recommande ce qui devrait se faire mais qui ne se fait pas à savoir l'élaboration et la signature d'un contrat de mariage qui fixe les conditions de chacun des deux conjoints. La femme pourrait ainsi fixer ses conditions pour ce qui concerne le logement, les biens du foyer et de bien d'autres choses encore. Possible de le faire ? Non répondent des femmes. Si la femme émet de telles conditions, elle perdra son conjoint. Il en est de même pour le certificat prénuptial qui n'intègre pas l'analyse des facteurs des maladies transmissibles. Maître Benbrahim considère qu'il faudrait sans cesse se mettre à l'écoute de la société. Elle souhaiterait que les candidats à la présidence intègrent dans leurs programmes la recherche de solutions aux problèmes de la société. Il faudrait des solutions sages et équitables.



17^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER Les concessionnaires dévoilent leurs nouveautés et proposent des remises allant jusqu'à 350 000 dinars

Amel B.



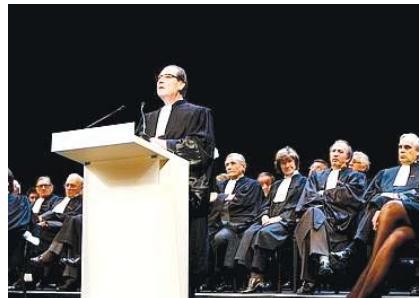
Pas moins de 60 exposants, dont 37 concessionnaires prennent part à la 17^e édition du Salon international de l'automobile d'Algier, organisé du 12 au 22 mars au Palais des expositions, Pôts maritimes, à Alger. Les différents concessionnaires tentent de séduire les clients en dévoilant leurs nouveautés et en proposant des remises allant jusqu'à 350 000 dinars. A l'image des différentes marques présentes, à l'occasion de cette manifestation mondiale, le constructeur Français Citroën révèle, comme à l'accoutumée des nouveautés et des offres des plus attractives qui ne manquent pas de susciter l'engouement des visiteurs. En termes de nouveaux produits, la marque aux deux chevrons propose «le Nouveau Citroën C4 Picasso, la Citroën C4 Cactus qui était présente en avant-première mondiale en simultané avec le Salon de Genève ainsi que la Citroën C-Elysée WTCC», a indiqué Patrick Coutellier, directeur général de Saida Citroën Algérie. A cette occasion, des remises exceptionnelles sont proposées au public allant de 100 000 à 350 000 dinars, en sus des options offertes et des tablettes tactiles. De même, Citroën Algérie propose des ventes en livraison chrono dans un espace extérieur situé à côté de la succursale Citroën aux Pôts maritimes afin d'assurer une livraison sur place et dans les meilleures conditions. Bonne nouvelle aussi pour les visiteurs, qui peuvent joindre l'utile à l'agréable, en tentant leur chance en jouant pour décrocher un voyage pour assister à la prochaine manche des rallys qui aura lieu à Marrakech, dans un mois. A travers ses différents produits et nouveautés, Citroën, présente en force, au salon auto avec un stand de plus de 1000 m² mis sur l'offensive, en optant pour des technologies toujours plus avancées. De son côté, KIV Group, qui participe pour la quatrième fois à cet événement, profite de cette occasion pour le lancement officiel du nouveau modèle de la gamme BYD. Il s'agit de la BYD F5, le premier véhicule télécommandé à distance, commercialisé en Algérie. Cette berline est dotée d'un moteur 1.5 turbo et développe 154 Ch. Concessionnaire de véhicule utilitaire et d'engins de travaux publics, le groupe KIV qui représente deux grandes marques de véhicules particuliers, en l'occurrence, MG, la légende anglaise et BYD, le pionnier de la voiture électrique propose des prix concurrentiels avec la possibilité de facilités de paiement. Rendez-vous incontournable des professionnels de l'automobile et des amateurs de belles voitures, Auto-expo accueille, chaque année quelque 500 000 visiteurs qui y affluent des quatre coins du pays.

IL A ÉTÉ MIS EN PLACE À PARIS «Atelier sur les investissements étrangers en Algérie»

Un «Atelier sur les investissements étrangers en Algérie» a été mis en place à Paris au lendemain d'un colloque sur le sujet organisé par la Commission juridique internationale Paris-Alger, a-t-on appris vendredi auprès de cette dernière.

Ce sera un «lieu de rencontres regroupant des experts dans tous les domaines qui encadrent le processus d'investissements étrangers en Algérie», a indiqué à l'APS le président de la Commission, Me Chems-eddine Hafiz.

«Sur un thème donné, (douanier, financier, financement, fiscal, etc.), je réunirai des experts dans le domaine concerné, pour disséquer, explorer et analyser tous les aspects de ce thème afin de soumettre aux responsables algériens chargés des investissements, une contribution technique tendant à l'amélioration du cadre algérien des investissements», a-t-il précisé annonçant que



l'atelier se réunira pour la première fois dès le début de mai prochain.

Pour l'avocat, l'Algérie possède un «magnifique potentiel» en matière d'investissements qui mérite, selon lui, d'être mieux mis en exergue à l'étranger.

Il en veut pour preuve «l'engouement» qu'avait suscité le Colloque sur les investissements étrangers en Algérie, organisé à la Maison du Barreau de Paris et auquel ont pris part, aux côtés d'avocats des deux pays, de hauts cadres centraux d'Algérie.

«Les participants, qui

sont tous des professionnels avisés, ont été agréablement surpris par les multiples avantages que le Code algérien des investissements accorde aux investisseurs», a relevé Me Hafiz pour qui il est désormais nécessaire d'assurer une véritable stratégie de communication dans ce domaine.

Un colloque ayant pour thème «Les investissements étrangers en Algérie: Bilan et perspectives» s'est tenu jeudi à Paris, à l'initiative conjointe de la Commission juridique internationale Paris-Alger et de l'Association

Euro-Maghreb des avocats de droit des affaires. Ouvert par l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, il a été animé par des acteurs de la relation France-Algérie, dont notamment le Haut responsable de la coopération industrielle et technologique franco-algérienne, Jean-Louis Levet, des cadres centraux algériens de la Finance et des Douanes, le secrétaire général de l'Andi et un des capitaines de l'industrie algérienne, Issad Rebrab. La commission juridique internationale «Paris-Alger» visait notamment au rapprochement entre les avocats des Barreaux des deux capitales a été lancée le 17 avril 2013 depuis Paris.

Selon l'ex bâtonnière du Barreau de Paris, Christiane Férel-Schuhl, qui a mis sur pied la Commission, l'objectif essentiel de cette dernière est de croiser les regards en termes de culture juridique, mais aussi de faire du droit comparé et de réfléchir à la manière d'harmoniser cette approche.

Les matières premières, aux aguets sur l'Ukraine, terminent en ordre dispersé

Les cours des matières premières ont clôturé la semaine en ordre dispersé, les investisseurs s'inquiétant des conséquences du référendum prévu aujourd'hui en Crimée sur le rattachement de cette région ukrainienne à la Russie, et des inquiétudes sur la Chine.

Les cours du pétrole ont fini la semaine sur un net repli, plombés par de mauvaises données économiques en Chine et la situation en Ukraine qui continuaient de pousser les investisseurs à la prudence. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 108,44 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 109,07 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance baissait à 98,54 dollars contre 102,58 dollars le vendredi précédent.

Les prix du café et du cacao ont atteint leur plus haut niveau en plus de deux ans cette semaine, l'offre étant menacée d'être réduite, tandis que le sucre a reculé.

Les cours du sucre ont décliné, en raison d'une légère amélioration des conditions climatiques dans les zones de culture sucrière au Brésil, premier producteur et exportateur mondial. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 460,70 dollars, contre 484,70 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mai valait 17,59 cents, contre 18,31 cents sept jours auparavant. Les cours du café ont poursuivi leur envol la semaine dernière, montant mercredi à leur plus haut niveau depuis près d'un an et demi à Londres et depuis plus de deux ans à New York. Une sécheresse affecte depuis le début de l'année les zones

de cultures caféières du Brésil, premier producteur et exportateur mondial de café, principalement d'arabica. Selon l'Organisation internationale du café (ICO), le marché mondial du café souffrira d'un déficit d'offre d'au moins 2 millions de sacs de 60 kilos lors de la saison 2014/2015.

Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mai valait 2.176 dollars vendredi, contre 2.076 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison en mai valait 203,75 cents, contre 196,05 cents sept jours auparavant. Les cours du cacao ont rebondi après quelques semaines de stabilisation, atteignant mardi leur plus haut niveau depuis deux ans et demi, à 1.888 livres sterling la tonne à Londres et 3.027 dollars la tonne à New York. L'Organisation internationale du cacao (ICO) estime que le marché de la fève brune accusera un nouveau déficit au cours de la saison 2013/2014, estimé pour l'instant à 115.000 tonnes. La saison passée, le marché a déjà été en déficit d'environ 174.000 tonnes.

L'ICO prévoit que le marché mondial du cacao reste en déficit jusqu'à la saison 2018/2019. A Londres, la tonne de Cacao pour livraison en mai valait 1.879 livres sterling, contre 1.845 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 3.006 dollars, contre 2.962 dollars sept jours plus tôt. Les cours du blé ont été poussés à Chicago par la montée des tensions en Ukraine, grand exportateur de la céréale, et une météo peu favorable à la récolte d'hiver aux Etats-Unis. Les prix du maïs ont peu bougé tandis que ceux du soja ont nettement reculé.

Le boisseau de blé pour la même échéance a clôturé à 6,9025 dollars contre 6,5400 dollars vendredi dernier, au plus haut depuis fin octobre (+5,54%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, a terminé à 4,9050 vendredi contre 4,8900 dollars en fin de semaine dernière (+0,31%). Le boisseau de soja également pour livraison en mai s'est établi à 13,7175 dollars contre 14,5775 dollars il y a une semaine (-5,90%). Les cours de l'or ont nettement progressé, du fait d'un afflux d'investisseurs en quête de sécurité en raison d'inquiétudes sur la situation en Ukraine mais surtout sur la vigueur de la croissance économique en Chine. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.385 dollars contre 1.335,25 dollars le vendredi précédent. L'argent, considéré comme une alternative bon marché à l'or, a évolué dans le sillage de l'or, tombant à 21,36 dollars, contre 21,38 dollars il y a sept jours.

Les prix des métaux industriels échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont fortement souffert du regain d'inquiétudes sur l'économie chinoise, notamment le cuivre, qui est tombé à son plus bas niveau depuis plus de trois ans et demi. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6.469 dollars vendredi, contre 6.854 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.733,50 dollars la tonne, contre 1.766,75 dollars, le plomb valait 2.032,50 dollars la tonne, contre 2.108 dollars, l'étain valait 23.000 dollars la tonne, contre 23.100 dollars, le nickel valait 15.921 dollars la tonne, contre 15.388 dollars et le zinc valait 1.979,25 dollars la tonne, contre 2.070,75 dollars.

ALGER

Fatma âgée de 60 ans, se retrouve nez à nez avec deux individus, Sid Ali, 29 ans et Samir, 32 ans. Les deux hommes armés, la malheureuse hurle, Sid Ali frappe trois coups de couteau au niveau de la poitrine et Samir donne plusieurs coups de couteau et frappe jusqu'à ce que mort s'ensuive. Fatma rend l'âme sur le champ et ils ont dérobé des bijoux et l'argent.

A. Ferrag

Les deux malfaiteurs sont arrêtés quelques jours plus tard. Ils reconnaissent les faits qui leur sont reprochés.

Le jour du procès, les deux individus sont accusés d'association de malfaiteurs,

Ils poignardent sauvagement une sexagénaire

• Les deux criminels condamnés à 20 ans de prison



d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche.

Le représentant du ministère public, après avoir rappelé les faits a mis l'accent sur leur gravité : il y avait intention de voler mais aussi de tuer, puisque Sid Ali et Samir étaient armés. Il requiert des peines de 25 ans à l'encontre de chacun

des deux prévenus.

L'avocat de la défense demande à la cour des circonstances atténuantes et tente de minimiser la gravité des faits et de l'acte de ses clients.

Après délibérations, et en vertu des articles 254, 255 et 260 du Code pénal, Sid Ali et Samir sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle chacun.

Sit-in d'un groupe d'activistes à Alger

Un sit-in a été organisé, hier à Alger, par une trentaine de personnes, à l'appel d'un groupe d'activistes qui se dénomme mouvement «Barakat» (ça suffit), en signe de protestation contre un quatrième mandat du président Abdelaziz Bouteflika, selon les organisateurs de cette manifestation. Des membres du mouvement associatif, des journalistes et quelques citoyens ont pris part à ce mouvement de protestation.

Les manifestants qui ont été canalisés par les forces de l'ordre à l'entrée de la Faculté centrale d'Alger, afin de ne pas gêner la circulation routière qui était assez fluide, scandaiient, dans le calme, des slogans hostiles à la candidature du président Bouteflika.

Plusieurs citoyens de passage, plus nombreux que les manifestants, a-t-on constaté, avaient marqué des haltes pour assister au «spectacle», pour reprendre l'expression de certains d'entre eux.

Les manifestants, qui étaient entourés de journalistes et photographes, scandaiient également des slogans favorables aux forces de l'ordre.

Les «one, two, three viva l'Algérie», «Barakat, barakats» et «vive notre police» (la police diafna) fusaiet de la foule, dont les activistes se sont dispersés dans le calme, après un rassemblement qui aura duré près d'une heure.

PROCÈS EN APPEL DE L'AFFAIRE "NAFTAL": Le verdict sera rendu le 23 mars

Le verdict dans le procès en appel de 21 individus condamnés en première instance par le Pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed à des peines allant de 3 à 7 ans de prison ferme pour contrebande de carburant en 2012 au détriment de l'entreprise Naftal, sera prononcé le 23 mars prochain par la cour d'Alger, a-t-on appris hier auprès de la défense.

Les inculpés faisaient partie d'un groupe de 26 individus, dont cinq avaient été acquittés par le Pôle judiciaire spécialisé dans les affaires de cor-

ruption le 6 novembre dernier. Les mis en cause, dont la plupart sont des employés de l'entreprise Naftal, ont été reconnus coupables de détournement de deniers publics et d'abus de fonction. Lors de l'audience du jugement, le chef de la sécurité interne de la station du Caroubier de Naftal, principal accusé dans cette affaire, a reconnu avoir falsifié les factures pour faciliter le vol du carburant.

Il a aussi affirmé que ce vol n'aurait jamais pu se faire sans la complicité étroite des chauffeurs et des agents de sécurité de

la station du Caroubier, alors que ces derniers avaient tous nié les faits qui leur ont été reprochés.

Cette affaire remonte à 2012 lorsque les services de sécurité avaient reçu des informations sur la sortie suspecte de camions-citernes de nuit de la station de Caroubier vers une destination inconnue. L'enquête a révélé que les responsables de la station avaient détourné, en complicité avec des travailleurs de l'administration, de grandes quantités de carburant de la station pour les revendre au marché parallèle.

BATNA

5 personnes périssent par le monoxyde de carbone

Cinq (5) personnes sont décédées, asphyxiées par le monoxyde de carbone, dans deux accidents distincts survenus vendredi après-midi à Batna où de fortes précipitations et un froid très vif sont enregistrés depuis 48 heures, apprend-on auprès de la Protection civile.

Le premier accident a provoqué la mort de quatre (4) personnes appartenant à une même famille, âgées de 2 à 53 ans (la mère, la grand-mère et deux enfants), découvertes sans vie en leur domicile à la cité Kechida, tandis que le second sinistre a eu pour théâtre le quartier "Parc à fourrages" où un homme de 44 ans est décédé pour les mêmes causes, selon la même source.

Les pluies diluviales qui continuent de s'abattre sur la wilaya de Batna ont fait déborder un oued sur la RN 88, à proximité de la localité d'Ouled Fadhel. Un cours d'eau dont les eaux en furie ont entraîné un minibus, lui faisant quitter la route.

L'intervention rapide des éléments

de la Protection civile, qui étaient en alerte depuis la survenue de ces intempéries, a permis de secourir et de tirer d'affaire les occupants du véhicule de transport en commun parmi lesquels une femme, en état de choc, a dû être transportée au CHU de Batna sans que son état inspire d'inquiétude, a-t-on indiqué.

Les éléments de la Protection civile étaient toujours à pied d'œuvre, en début de soirée, pour pomper les eaux de pluie infiltrées dans nombre de maisons, notamment le long de la route de Tazoult, près du chef-lieu de wilaya, et pour secourir, en divers point de la wilaya de Batna, des automobilistes piégés sur les routes par ces fortes pluies.

Les responsables de ce corps constitué appellent, à ce propos, les usagers de la route à redoubler de prudence, la circulation étant extrêmement difficile sur de nombreux axes de cette wilaya à cause des précipitations qui se poursuivaient encore sans discontinuer vers 21 heures.

PROTECTION CIVILE

2015

interventions en 48h

Durant la période du 14 au 15 mars 2014 arrêté ce matin à 8h00, Les unités de la Protection civile ont enregistré 2015 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Pour les cas de décès par l'inhalation de monoxyde de carbone suite à l'utilisation des appareils de chauffage, les secours de la Protection civile de la wilaya de Batna sont intervenues pour 05 personnes décédées asphyxiées par CO2 (4 personnes à l'intérieur d'une habitation au lieudit Boumlite , 1 personne à l'intérieur d'une habitation au lieudit Lembarika dans la commune de Batna).

Concernant les interventions liées aux fortes chutes de pluies qui se sont abattues au niveau des wilayas nord du pays, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées par les unités de la Protection civile notamment à travers les wilayas d'Alger, Béjaïa, Blida, Annaba, Oran, Tizi Ouzou, Batna, Khenchela et Constantine.

70 personnes cernées par les eaux à l'intérieur de leurs habitations ont été sauvées et secourues au niveau de la wilaya de Khenchela.

Par ailleurs, 8 effondrements partiels de murs et toitures d'habitation ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Blida, Biskra, sans faire de victimes.

A noter qu'une personne est portée disparue au niveau de la wilaya de Béjaïa emportée par les eaux de oued Rechich en crue, dans la commune d'El Kseur l'opération de recherches se poursuit par les éléments et les plongeurs de la Protection civile .

BORDJ EL BAHRI

5 enfants sauvés in extremis de la mort au monoxyde de carbone

Cinq enfants âgés entre 6 mois et 10 ans, membres d'une même famille, ont été sauvés in extremis hier d'une mort certaine au monoxyde de carbone dans leur domicile au domaine Zidane Benzerga, dans la commune de Bordj El Bahri, à l'est d'Alger, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

«Le drame a été évité de justesse, grâce à la prompte intervention des éléments de la Protection civile qui ont secouru cette famille, composée de cinq enfants dont les parents n'ont pas inhalé ce gaz toxique, en leur prodiguant des soins préliminaires sur place, avant leur évacuation vers l'hôpital d'Aïn Taya», a précisé la même source. «Les enfants sont hors de danger et vont bien», a ajouté la même source, qui a précisé que le monoxyde de carbone émanait d'un chauffe-bains.

APS

BOUSCULADE DANS UN STADE D'ABUJA : 7 morts

Au moins sept personnes ont été tuées et des dizaines blessées hier au cours d'une bousculade dans le stade national d'Abuja où se tenait un concours de recrutement dans la Fonction publique, rapporte des médias.

«Il y avait une opération de recrutement des services d'immigration dans le stade (...) il y a eu une bousculade et les victimes ont été emmenées à l'hôpital national», a déclaré à la presse le porte-parole de l'hôpital, Tayo Hastrup sans donner de bilan.

L'AFP a fourni pour sa part un bilan de sept morts et des dizaines de blessés, dans des états plus ou moins graves, qui continuaient à affluer en fin de matinée.

On ignore combien de personnes se trouvaient sur place au moment de l'incident mais selon les témoignages de survivants, une seule des entrées du stade, d'une capacité de 60 000 places, avait été ouverte hier matin pour l'opération de recrutement du service d'immigration.

La bousculade, selon eux, a eu lieu au moment où des milliers de candidats ont tenté d'accéder au centre du stade.

Certains blessés n'ont pas pu être accueillis à l'hôpital national, par manque de place.

Les blessés «stabilisés vont être envoyés dans d'autres hôpitaux afin que nous puissions nous occuper des nombreux autres blessés qui continuent à arriver», a déclaré M. Hastrup.

SYRIE

Le chef de la diplomatie Mouallem opéré du cœur «avec succès» à Beyrouth

Le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem, 73 ans, a subi vendredi à Beyrouth une opération du cœur qui a été un «succès», a indiqué la télévision publique syrienne, citant l'ambassadeur de Syrie au Liban.

«Les médecins affirment que l'opération du cœur a été un succès et M. Mouallem reprendra une vie normale dans quelques jours», a indiqué la télévision publique syrienne, rapportant les propos de l'ambassadeur. La télévision syrienne a assuré que l'opération chirurgicale était programmée. Ancien ambassadeur de Syrie à Washington entre 1990 et 2000, ce vétéran de la diplomatie a été nommé ministre des Affaires étrangères en 2006. M. Mouallem a mené la délégation syrienne aux pourparlers de Genève, en janvier et février, censés trouver une issue au conflit sanglant mais qui n'ont abouti à aucun résultat.

MAROC

Secousse tellurique de 4,4 degrés dans le nord-est

Une secousse tellurique de magnitude 4,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a été enregistrée vendredi soir, dans la province de Taza (nord-est du Maroc), a annoncé hier l'Institut national de géophysique (ING). L'épicentre de la secousse, survenue à 21h 30 (locale), est situé dans une commune dénommée Bouyablane, a précisé la même source qui n'a fait état ni de perte humaine ni de dégâts matériels.

La dernière secousse signalée au Maroc, s'est produite le 3 mars dernier dans la province de Moulay Yacoub (centre-nord).

De magnitude 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, elle n'avait fait aucune victime ni dégâts.

APS

SELON UNE ÉTUDE

Le marché pharmaceutique mondial va croître de 4 à 6% par an d'ici 2017

Le marché pharmaceutique mondial a progressé de 2,7% en 2013 à 970 milliards de dollars, et devrait continuer à croître de 4% à 6% par an entre 2014 et 2017, tiré par les pays émergents, a estimé vendredi le cabinet d'études spécialisée IMS Health.



Les pays émergents devraient maintenir une croissance annuelle entre 8% et 10% d'ici 2017, tandis que la croissance des pays matures sera plus modérée, de l'ordre de 1% à 4% par an, selon ces estimations. L'étude observe que de nouveaux marchés apparaissent sur la scène pharmaceutique mondiale comme l'Algérie, la Colombie, l'Arabie saoudite, le Nigeria ou

l'Afrique du Sud. «Ces pays se développent, enregistrent des croissances économiques relativement soutenues et mettent en place des systèmes d'aide souvent dirigés vers les populations les plus pauvres», relève le cabinet dans un communiqué.

Dans les pays occidentaux, la croissance est restée faible, à l'exception de l'Allemagne qui a atteint un taux de

4%, note l'étude. Toutefois, l'industrie pharmaceutique y reste innovante dans des domaines comme le cancer, les maladies auto-immunes, le diabète, les vaccins et les antiviraux.

«Au total, une quinzaine de produits lancés récemment affichent un chiffre d'affaires mondial supérieur à un milliard de dollars», a indiqué la même source.

CORONAVIRUS

Le ministère saoudien de la Santé annonce un 63^e décès

Le ministère saoudien de la Santé a annoncé hier le décès d'un Saoudien de 19 ans atteint par le coronavirus MERS, portant à 63 le nombre de personnes décédées de cette maladie dans le royaume où quatre autres cas ont été recensés. L'homme, qui souffrait de maladies chroniques, est décédé à Ryad où quatre autres Saoudiens, dont deux jeunes filles de 18 ans et de 22 ans, ont été contaminés par le virus après avoir été en contact avec des patients atteints par la maladie, a ajouté le ministère sur son site internet.

Le royaume, premier foyer du coronavirus MERS et qui a le plus touché, a enregistré au total 156 cas, dont 63 mortels, depuis l'apparition de la maladie en septembre

2012, selon le ministère. Dans son dernier bulletin d'information, l'Organisation mondiale de la Santé fait état de 184 cas de contamination confirmés en laboratoire à travers le monde jusqu'au 28 février, dont 80 décès.

Les chercheurs s'efforcent de comprendre ce virus, pour lequel aucun vaccin n'existe. Selon une étude publiée fin février aux Etats-Unis, le coronavirus MERS, qui est responsable de problèmes respiratoires aigus, pourrait être transmis par des dromadaires.

Le coronavirus MERS appartient à la famille du virus responsable du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), qui avait fait près de 800 morts dans le monde en 2003.

DISPARITION DU VOL MH370

Le Premier ministre malaisien parle d'«action délibérée»

Les mouvements du vol MH370, disparu il y a une semaine après avoir brusquement quitté sa trajectoire, ont été provoqués par «une action délibérée», a annoncé hier le Premier ministre malaisien Najib Razak.

Les systèmes de transmission de données du Boeing 777 «ont été désactivés», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse, mais des contacts satellites ont été relevés pendant plus de six heures et demi après la disparition de l'avion des écrans radars civils.

L'appareil était alors à mi-chemin entre les côtes de Malaisie et du Vietnam,



une heure après son décollage de Kuala Lumpur, à destination de Pékin, avec 239 personnes à bord.

L'avion a ensuite changé de cap, s'orientant vers l'ouest, est repassé au-dessus de la péninsule malai-

sienne, en direction de l'Océan indien.

«Ces mouvements sont cohérents avec une action délibérée de quelqu'un à l'intérieur de l'avion», a déclaré le chef du gouvernement. Mais «malgré des

informations de presse évoquant un détournement, je souhaite être très clair: nous en sommes encore à enquêter sur toutes les possibilités qui ont pu provoquer le changement de direction du MH370», a-t-il dit. Il a également annoncé l'arrêt des recherches en mer de Chine méridionale, en raison de ces informations indiquant que l'appareil avait dévié sa route vers l'ouest de la péninsule malaisienne.

«Nous mettons fin à nos opérations en mer de Chine méridionale et nous réexaminons le déploiement de nos forces», a déclaré le chef du gouvernement lors d'une conférence de presse.

PÉROU

Un séisme de magnitude 6,2 secoue le sud-est de Paracas

Un séisme de magnitude 6,2 a secoué samedi le sud-est de Paracas, au Pérou, a indiqué l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le tremblement de terre a eu lieu à 8h59 GMT, à 21 km

du sud-est de Paracas. L'épicentre, à une profondeur de 9,85 km, a été initialement localisé à 14,0563 degrés de latitude sud et 76,2263 degrés de longitude ouest, selon la même source.

** Partie 8*

GUELMA :

LA VILLE MARTYRE, LES HÉCATOMBES

VI. La visite de lestrade-Carbonnel et du général Duval

Dans un mémorable discours du vendredi 29 juin 1945, le ministre de l'Intérieur Tixier après avoir systématiquement rejeté la responsabilité des troubles sur les Amis du Manifeste et le PPA, déclarait avec un accent de feinte conviction :

Smaïn Abda, secrétaire local SMA de Guelma assassiné en mai 1945 a écrit sur le mur de sa geôle avant d'être exécuté :

« Nous sommes des braves engagés dans le dur combat pour la libération de leur patrie. Nous ne craignons point la mort et nos ennemis ne nous font pas peur. Mieux vaut un jour de vie dans la dignité que mille ans passés dans la servitude ».

**Egalité n° 95 •
du 19 septembre
1947**

«... En Algérie, en France métropolitaine et à l'étranger, on a parlé de 5 000, 20 000 et même 30 000 victimes musulmanes de la répression. On a parlé de milices civiles qui auraient créé des tribunaux extraordinaires et procédé à des exécutions massives. Fort heureusement, les victimes de la répression nécessaire, sont beaucoup moins nombreuses. Les autorités civiles évaluent le nombre total des victimes musulmanes entre 1 200 et 1 600. Les autorités militaires ont dénombré 500 musulmans tués dans les secteurs où elles exercent les pouvoirs de l'état de siège ».

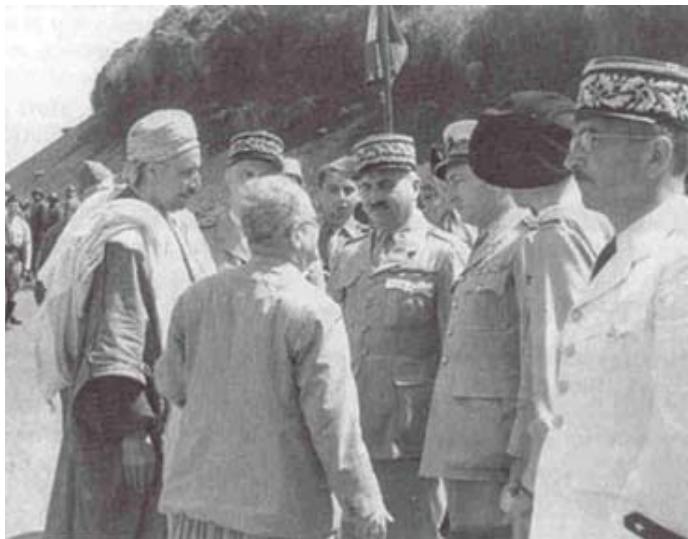
« Les prétextes victimes avaient simplement fui en très grand nombre et rentrent maintenant chaque jour dans les centres de colonisation et les douars ».

Nous étions à l'écouter ce soir-là. Mais nous n'étions pas du tout d'accord avec feu l'ancien ministre.

M. Adrien Tixier faisait de l'humour, une sorte d'humeur particulièrement déplaisante. Le chiffre global de 2 000 victimes de la répression dans les régions martyres de Sétif et de Guelma, qu'il annonçait sans sourciller était ridicule... Celui de 20 000 qu'il tentait de démentir à grands renforts de vaincre rhétorique, ont été plus vraisemblables.

Plus d'un millier de musulmans n'ont-ils pas été tués dans les seules nuits du 11 au 12 et du 12 au 13 mai, près des falaises de Djidjeli, dans les centres et les campagnes de Cava, Mansouriah, Souk-el-Ethnine, Oued-Marsa, bombardés violemment par un certain nombre de navires de guerre, notamment le croiseur « Duguay-Trouin » qui maintenant promène sa silhouette sinistre dans les eaux territoriales de Madagascar ?

Dès le déclenchement de la tragédie, nous avons pu voir partir d'Alger ou de Maison-Blanche, des trains chargés de tanks et de camions, transportant des troupes toutes prêtes à faire la guerre aux indigènes qui, eux avaient préféré faire la guerre aux Allemands pour que vive la France. Une fois au moins, à l'intérieur d'un transport en commun d'Alger, il nous est personnellement arrivé d'entendre un aviateur ayant joué un



rôle dans les bombardements par exemple, raconter à des voyageurs européens, comment à mille reprises il vous avait mitraillé « ces bâtons qui couraient plus vite que des lapins se réfugier dans les grottes, sous les rochers et dans les montagnes ». Bien avant le voyage dans le Constantinois de l'envoyé spécial du général de Gaulle, nous avons pu écouter maints récits sur les événements par des témoins oculaires qui nous ont parlé de 40, 45 et parfois 50 000 morts musulmans. Si nous n'avons pas accueilli leurs chiffres comme paroles d'Evangile pendant assez longtemps et continuons d'observer certaines réserves à ce sujet, nous pouvons dire sans exagérer d'un iota qu'au regard du drame algérien du 8 mai, les massacres d'Oradour-sur-Glane perpétrés par les criminels de guerre nazis ne sont que peu de choses.

Des élections cantonales ont eu lieu il y a quelques mois dans la circonscription de Sétil, où notre directeur politique a été élu à la quasi unanimité de suffrages exprimés. A la faveur des abstentions en nombre inconcevable dont elles ont été marquées, nous avons pu nous rendre compte, à la suite d'une enquête approfondie, que plusieurs milliers d'électeurs du 2^e collège que l'administration colonialiste, pour camoufler ses crimes voulait faire passer pour des abstentionnistes volontaires, étaient tout simplement des morts ressuscités sur des listes électorales habilement truquées.

Dans son livre récemment paru sous le titre « Notre Afrique du Nord » et le sous-titre « La valise ou le cercueil » Paul Rebouss qui est un journaliste de droite et qui par conséquent se sentirait humilié si nous le suspections d'arabophilie ou seulement d'impartialité, reconnaît noir sur blanc que 12 000 musulmans ont été tués dans la vallée de la Seybouse.

Mais revenons à Guelma et reprenons notre travail où nous l'avions laissé

La nuit de vendredi à samedi dans l'angoisse. Fréquemment, des coups de feu crépitaient et des fusées lancées par des

avions venaient planer sur la ville et la campagne, les éclairant de lueurs macabres.

Samedi 12 mai

Depuis mercredi, l'arrondissement de Guelma était placé sous la surveillance militaire, sauf le chef-lieu où ce jour-là l'on afficha cette brève mais édifiante proclamation : « Sur tout le territoire soumis au contrôle militaire les mesures suivantes seront prises :

1. Le port de tout vêtement militaire est interdit, en particulier le port du calot;
2. Les rassemblements de plus de trois personnes sont interdits
3. Tous les indigènes doivent saluer les officiers.
4. Les troupes intervenantes devront vivre sur le pays.

Les termes de cette proclamation ne laissent point d'équivoque. Les chefs militaires fidèles à l'esprit des généraux de la conquête, Montagnac et Saint-Arnaud, pour ne citer que ces deux illustres criminels de la guerre d'expansion coloniale, ordonnaient le massacre des Arabes et le pillage de leurs biens.

Le colonialisme se révélait sous son vrai jour. La guerre civile était déclarée.

Outre les miliciens, les prisonniers italiens, libérés et armés vinrent sous les vivats de la foule européenne qui, le bras tendu, répondait à leur salut mussolinien, participer à la tuerie. Maîtres dans l'art de planter le poignard dans le dos — même dans celui de la France — ils eurent eux aussi leurs victimes musulmans. Ce qui vengeait très bien leur défaite due en grande partie aux soldats nord-africains. Dans l'après-midi, la nouvelle parvint que des musulmans de la région venus aux abords de la ville pour y chercher refuge, poursuivis qu'ils étaient par les troupes et l'aviation opérant dans les campagnes, avaient, après avoir essayé un feu nourri et perdu plusieurs de leurs, tué un couple d'européens.

**Amar Belkhodja
(à suivre)**

Doser sa glycémie, quand est-ce utile ?

Sans aller jusqu'à accuser le sucre d'être une drogue, comme l'ont fait récemment des chercheurs américains, on sait bien que son excès dans le sang est néfaste pour la santé. Doser sa glycémie permet de savoir où on en est. A quel rythme est-ce conseillé en pratique ?

Les sucres contenus dans de nombreux aliments ou boissons sont transformés dans l'organisme en glucose. Cette molécule est indispensable à la vie car source d'énergie pour les cellules. Normalement l'organisme maintient le taux de sucre dans le sang (glycémie) à un taux stable.

Les valeurs normales sont :

- glycémie à jeun (c'est-à-dire sans avoir rien mangé, ni bu depuis 12 heures): 0,80 à 1,05 (soit 4,45 à 5,84 mmol/l).

- glycémie post-prandiale (dosage environ 2 h après le repas) : inférieure à 1,40g/l (soit 7,8mmol/l).

Quand les mécanismes de régulation sont débordés, ce taux s'élève, sans donner de symptômes particuliers. C'est pourquoi se pose la question du dépistage. Cinq situations pratiques.

Vous avez 25 ans et prenez la pilule

Chez certaines femmes, la prise de pilule peut faire monter le taux de cholestérol, de triglycérides, mais aussi celui de sucre. Ce qui fait alors augmenter le risque de complication cardiovasculaire. Voilà pourquoi il est nécessaire de le dépister. Un premier dosage de la glycémie à jeun (prise de sang en laboratoire) est recommandé lors de la prescription de la pilule. Il est renouvelé tous les deux ou trois ans environ en l'absence de signes d'alerte particulier.

Vous êtes enceinte

Le glucose en excès chez la future maman est transmis au fœtus, ce qui peut être une source de complication pour la mère et le fœtus. Le dépistage systématique se fait par la recherche de sucre dans les urines (bandelette). Une prise de sang n'est réalisée qu'en cas de résultat urinaire positif ou chez les femmes à risque de développer un diabète gestationnel (pendant la grossesse) : surpoids, antécédents personnels ou familiaux de diabète de type 2 ou ayant déjà eu un enfant de gros poids.



Vous avez plus de 45 ans

Vous connaissez votre glycémie et vous n'avez pas de facteur de risque particulier : un contrôle est souhaitable de temps en temps pour vérifier que tout va bien mais rien ne presse. Parlez-en à votre médecin à l'occasion. Vous n'avez jamais fait doser votre glycémie, il y a des diabétiques dans votre famille, vous avez pris du poids au moment de la ménopause : un dépistage systématique est conseillé.

Vous êtes diabétique de type 1

Pour vous, le dosage de la glycémie, ce n'est pas en laboratoire mais bien sûr chez vous tous les jours : avant de faire votre pi-

ture d'insuline pour savoir quelle dose injecter. Mais la glycémie n'est pas l'examen qui vous permet de savoir si votre diabète est bien contrôlé. Pour cela, il faut doser l'hémoglobine glyquée (HbA1C) qui reflète l'équilibre de la glycémie des trois derniers mois. Un examen qui s'effectue en laboratoire.

Vous êtes diabétique de type 2

Le contrôle régulier de votre glycémie est nécessaire pour s'assurer que les comprimés que vous prenez contre le diabète sont efficaces. Faut-il aller jusqu'à faire un contrôle journalier, avec un lecteur de glycémie chez soi ? Les avis des médecins sont

partagés. Mais généralement, ils estiment que cela n'est pas nécessaire car cela ne débouche pas sur une mesure particulière. Si le résultat est mauvais, nous n'allons pas prendre un comprimé supplémentaire, mais consulter votre médecin.

Bon à savoir: Les valeurs normales

Glycémie à jeun (c'est-à-dire sans avoir rien mangé, ni bu depuis 12 heures): 0,80 à 1,05 (soit 4,45 à 5,84 mmol/l).

Glycémie postprandiale (dosage environ 2 h après le repas) : inférieure à 1,40g/l (soit 7,8mmol/l).

DE L'ADN POUBELLE POUR SOIGNER DEUX MALADIES DES GLOBULES ROUGES

Des chercheurs français, anglais et néerlandais sont parvenus à comprendre comment l'ADN non codant exerce son action sur certaines maladies. Une découverte qui représente «une nouvelle cible thérapeutique majeure».

Certaines zones de l'ADN, autrefois appelées "ADN poubelle", pourraient être la clé pour développer un traitement capable de diminuer la sévérité de deux maladies des globules rouges : la bêta-thalassémie et la drépanocytose. Une équipe de chercheurs français (Unité Inserm «Stabilité génétique, cellules souches et radiations»), anglais et néerlandais sont parvenus à ces conclusions dans une étude commune, publiée par la revue médicale *Journal of Clinical Investigation*. Ils expliquent que «les régions non codantes du génome (ADN poubelle) ont un rôle aujourd'hui

reconnu dans la régulation des gènes», ce qui signifie que leurs mutations peuvent provoquer ou influencer certaines maladies comme le diabète, les maladies cardiovasculaires ou les cancers. Dans le cas de la bêta-thalassémie et de la drépanocytose, les régions non codantes du génome semblent diminuer la sévérité des maladies. Si ce mécanisme d'action était inexpliqué jusqu'à aujourd'hui, les chercheurs ont découvert que les mutations ne sont pas localisées sur les chromosomes qui contiennent les gènes produisant l'hémoglobine (dans le cas des maladies des globules rouges), mais se trouvent «à des dizaines de milliers de paires de bases des gènes les plus proches». Une nouvelle thérapie. «Il faut imaginer notre ADN comme une pelote de

laine. Si on déroule cette pelote ces deux régions sont très éloignées l'une de l'autre, mais au sein de la pelote, elles peuvent être très proches», explique Eric Soler, chargé de recherche à l'Inserm. Mais chez les malades atteints de bêta-thalassémie ou de drépanocytose, le nombre de replis des chromosomes est plus bas. En travaillant sur le gène qui permet d'améliorer les symptômes de ces deux maladies, les chercheurs espèrent pouvoir apporter une nouvelle thérapie pour soulager les patients.

«Les bêta-thalassémies et la drépanocytose font partie des troubles héréditaires les plus fréquents touchant les globules rouges. La drépanocytose, qui affecte 300 000 nouveau-nés chaque année, est sur le point de devenir la maladie génétique la plus fréquente en Europe», rappelle l'Inserm.

6 Mars 2014

Accouchement : Les bébés nés par césarienne ont plus de risque d'être en surpoids

Les médecins britanniques veulent alerter les femmes sur un risque nouveau encouru par les bébés nés par césarienne : ceux-ci ont plus de risque d'avoir des problèmes de poids, lorsqu'ils seront adultes. De nombreuses études l'ont déjà montré : les bébés qui ne naissent pas par les voies naturelles sont souvent plus vulnérables. Ils ont notamment plus de risques de développer une forme d'allergie respiratoire lorsqu'ils grandissent. Mais selon les chercheurs de l'Imperial College de Londres, ces bébés nés par césarienne auront également plus de difficultés pour contrôler leur poids, une fois adultes.

Avant d'affirmer cela, les chercheurs ont analysé les données de 150 000 naissances dans plus de 10 pays. Et s'ils ont conclu que la graine de l'obésité pouvait être semée dès la naissance, c'est parce que leur étude a montré que, pour les bébés nés par césarienne, la probabilité d'être en surpoids était 26% plus élevée et que les risques d'être obèse étaient 22% plus élevés. En outre, sans forcément être en surpoids, les bébés nés par césarienne devenus adultes ont en moyenne un indice de masse corporelle (IMC) plus élevé d'un demi-point que les autres.

L'auteur principal de l'étude, le Pr professeur Neena Modi, a déclaré : "Il y a multiples raisons pour lesquelles la césarienne est la meilleure option pour les mères et leur bébé, et il ne faut pas oublier que les césariennes peuvent parfois sauver la vie. Toutefois, il est important de mesurer également le risque de ce type de naissance, afin de pouvoir informer les futures mamans qui font le choix d'une césarienne de confort". Les chercheurs vont maintenant poursuivre leur étude afin de découvrir quelle est la raison qui explique ce risque de surpoids. "A la première réflexion, on se dit que les gros bébés naissent forcément par césarienne. Et qu'ils ont plus de chance de devenir des adultes "costauds". Mais ce n'est sûrement pas la seule raison" conclut le Pr Modi.

ORTHOEXIE

Quand l'obsession de bien manger devient une maladie

Manger trop sain n'est pas sain. Fréquente et pourtant peu connue, l'orthorexie est une maladie qui nécessite d'être traitée. Sa difficulté ? Elle peut passer longtemps inaperçue... Le point sur cette pathologie psychologique avec ce dossier.

L'orthorexie, qu'est-ce que c'est ?

L'orthorexie est une maladie liée à un trouble du comportement alimentaire. Le terme vient du grec « *orthos* » qui signifie droit, correct, et de « *orexis* » qui veut dire appétit. Différente de l'anorexie ou la boulimie, l'orthorexie ne se traduit pas par le fait de consommer un volume et une quantité de nourriture inappropriés mais par une véritable obsession de la qualité de celle-ci. Pour l'orthorexique, manger de manière saine est une obligation de chaque instant. Une quête de perfection alimentaire qui peut s'avérer être, avec le temps, psychologiquement épuisante et source d'exclusion sociale.

Comment se traduit l'orthorexie au quotidien ?

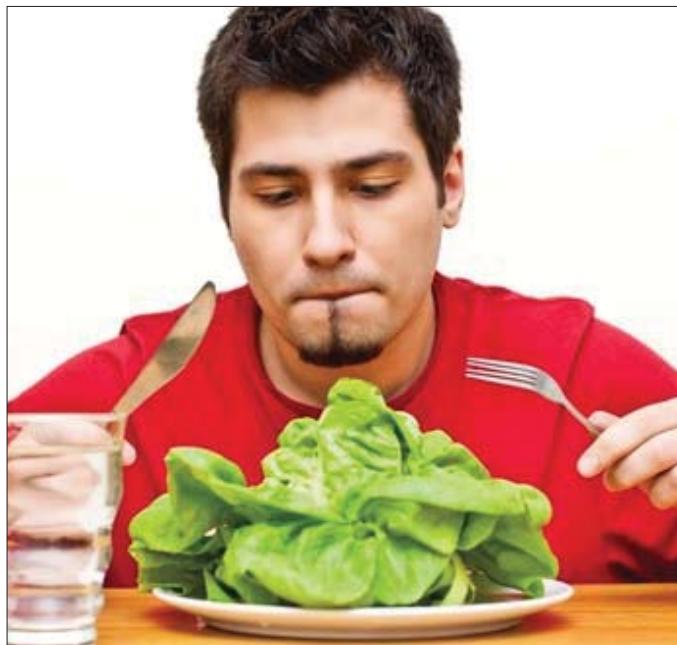
Au quotidien, un orthorexique refuse d'intégrer à son alimentation une quantité, même raisonnable, d'aliments dits « plaisirs ». Cela peut aller, suivant les individus, du plat en sauce, aux bonbons, aux biscuits, en allant jusqu'aux fromages, à la viande, aux aliments non biologiques, etc... La moindre prise d'aliments définis comme n'étant pas sains provoque une violente culpabilité et une profonde angoisse.

Qui est touché par l'orthorexie ?

L'orthorexie toucherait en majorité des personnes adultes, avec une prévalence de femmes et de sportifs. Il est cependant difficile de connaître le profil précis des orthorexiques, la majorité de ces personnes ne se considérant pas malades et donc ne consultant pas. Chez les adolescents, notamment les adolescentes, ce trouble peut cacher une autre maladie de l'alimentation comme l'anorexie ou la boulimie.

À quoi est due l'orthorexie ?

Dans une société qui prône une alimentation saine, avec 5 fruits et légumes par jour, ni trop salée ou trop sucrée, etc... l'orthorexie peut être difficile à déceler. Elle est cependant liée, au-delà des messages sanitaires publics, à certaines fragilités psychologiques et touche principalement des personnes ayant un terrain propice, particulièrement un déficit d'estime de soi. Toutes les personnes désireuses de prendre soin de leur santé ne deviennent pas orthorexique.



Savoir si l'on souffre d'orthorexie : le test de Bratman

Un test simple, mis au point par Steven Bratman, permet de diagnostiquer les personnes orthorexiques. Si vous répondez oui à toutes ces questions, pensez à consulter. Si vous répondez 4 ou 5 fois oui, il est important d'adopter une attitude plus souple vis à vis de votre alimentation :

- Passez-vous plus de 3 heures par jour à penser à votre régime alimentaire ?

- Planifiez-vous vos repas plusieurs jours à l'avance ?

- La valeur nutritionnelle de votre repas est-elle à vos yeux plus importante que le plaisir de le déguster ?

- La qualité de votre vie s'est-elle dégradée, alors que la qualité de votre nourriture s'est améliorée ?

- Êtes-vous récemment devenu plus exigeant(e) avec vous-même ?

- Votre amour-propre est-il renforcé par votre volonté de manger sain ?

- Avez-vous renoncé à des aliments que vous aimiez au profit d'aliments « sains » ?

- Votre régime alimentaire gêne-t-il vos sorties, vous éloignant de votre famille et de vos amis ?

- Éprouvez-vous un sentiment de culpabilité dès que vous vous écartez de votre régime

- Vous sentez-vous en paix avec vous-même et pensez-vous bien vous contrôler lorsque vous mangez sain ?

Comment soigner l'orthorexie ?

L'orthorexie est une maladie psychologique qui doit être traitée avec l'aide d'un psychiatre, d'un psychologue ou d'un psychothérapeute. N'hésitez pas à consulter si vous êtes susceptible de souffrir d'orthorexie.

Insolite : on fait une séance de sport quand on regarde un match à la télé !

Aussi surprenant que cela puisse paraître, regarder à travers son écran de télévision des sportifs transpirer serait une activité physique. Bonne nouvelle pour tous les supporters de foot ou de rugby: rester assis passivement devant sa télévision pour suivre un match s'avère être un sport... ou presque !

Une étude menée par le professeur Vaughan Macefield de l'Ecole de médecine de Sydney publiée dans la revue spécialisée « Frontiers in Autonomic Neuroscience » révèle qu'« observer des images de sportifs en activité augmente l'activité musculaire, le rythme cardiaque, la respiration, la circulation sanguine, l'activité du système nerveux cen-

tral et même la transpiration, des paramètres physiques normalement constatés sur des personnes en train de faire du sport.»

Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont inséré à 9 bénévoles assis confortablement devant un écran de télévision des aiguilles qui enregistraient leurs signaux électriques nerveux. Pendant ce temps les téléspectateurs ont regardé des images d'un paysage immobile puis une vidéo de 22 minutes d'un jogger. Après analyse des données, les chercheurs ont conclu à une modification de l'activité du système nerveux sympathique en fonction du type d'images observées. Augmentation de

l'activité du système nerveux sympathique « Les changements enregistrés étaient faibles, mais ils correspondaient aux réponses physiologiques à la pratique d'un exercice physique », a expliqué Rachael Brown, qui a mené cette étude avec le professeur Macefield. « Nous savons que le système nerveux sympathique, responsable du rythme cardiaque, des glandes salivaires ou encore des vaisseaux sanguins, accroît son activité lors de l'activité physique. Nous avons montré que son activité augmente également lorsque vous regardez une scène d'activité physique, comme si vous courriez vous-même », a conclu le professeur Vaughan Macefield.

LIBYE

Le Conseil de sécurité prolonge le mandat de la MANUL d'un an

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prolongé vendredi d'un an le mandat de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (Manul), une décision prise à l'approche des élections législatives prévues en juin prochain, a indiqué un communiqué de l'ONU.

Par la résolution 2144 (2014) adoptée à l'unanimité, le Conseil de sécurité a prolongé jusqu'au 13 mars 2015 le mandat de la Manul, et jusqu'au 13 avril de la même année celui du Groupe d'experts du Comité des sanctions créé en vertu de la résolution 1970 (2011).

Le Conseil rappelle que le mandat de la mission consistera à accompagner le gouvernement libyen dans ce qu'il fait en vue de réaliser la transition vers la démocratie, de promouvoir l'état de droit et d'assurer le respect et la protection des civils, de sécuriser les armes, et de renforcer les capacités de gouvernance. Le Groupe d'experts doit quant à lui continuer d'aider le Comité créé en vertu de la résolution 1970 (2011) à surveiller l'application de l'embargo sur les armes et le gel des avoirs imposés en Libye. Depuis les derniers mois, la violence s'est intensifiée à travers la Libye. Le 2 mars, des manifestants avaient fait intrusion dans le bâtiment du

Parlement libyen à Tripoli pour réclamer sa dissolution, tandis que le 24 février, sept Egyptiens avaient été assassinés à Benghazi.

L'UA s'inquiète des récents développements

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a exprimé son inquiétude concernant les derniers développements en Libye, réaffirmant le soutien de l'organisation pan-africaine aux efforts visant à stabiliser la situation dans ce pays. «La présidente s'inquiète pour l'instabilité continue et l'insécurité dans son Etat membre», indique un communiqué de l'UA publié vendredi. Mme Dlamini-Zuma a réaffirmé dans le texte «le soutien de l'UA pour les efforts visant à stabiliser la situation sécuritaire et politique, à renforcer l'autorité de l'Etat via le territoire national et à assurer l'achèvement anticipée de la transition». La présidente de la Commission de l'UA a souligné «le besoin que tous les acteurs libyens cessent toutes les activités qui compliquent encore plus la situation», et a appelé ces derniers «à résoudre leurs différends par des moyens pacifiques et à œuvrer en faveur du dialogue national et de la réconciliation». La violence a connu une «augmentation spectaculaire» à travers la Libye au cours des derniers mois, selon l'ONU. Des factions et groupes d'ex-rebelles libyens rivaux menacent de faire basculer le pays dans une guerre civile. Les autorités ont jusqu'à présent échoué à former une police et une armée professionnelles et elles sont régulièrement la cible d'attaques.

**E
G
Y
P
T
E**

Cinq soldats tués au Caire

Cinq militaires égyptiens postés à un point de contrôle au Caire ont été tués samedi par les tirs d'assaillants, a indiqué la télévision officielle.

Cette attaque intervient deux jours après celle ayant visé jeudi des militaires escortant un bus de l'armée, dans laquelle un soldat avait été tué et trois autres blessés.

Depuis la destitution et l'arrestation par l'armée du président Mohamed Morsi en juillet, et la répression sanglante de ses partisans, soldats et poli-

SAHARA OCCIDENTAL

Droits de l'Homme : Le Parlement européen décide de dépêcher en avril prochain une commission dans les territoires sahraouis

Le Parlement européen (PE) a décidé dernièrement de dépêcher une commission dans les territoires sahraouis pour s'assurer si les Sahraouis jouissent de leurs richesses naturelles et s'enquérir de la situation des droits de l'Homme dans la région, rapporte vendredi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Sept parlementaires représentant différents courants politiques au sein du PE se rendront début avril dans les territoires occupés du Sahara Occidental pour «évaluer le respect par le Maroc et l'Union européenne du contenu de l'accord conclu entre les deux parties, en l'occurrence le Maroc et l'Union européenne», a indiqué le représentant du Front Polisario à Bruxelles, M. Mohamed Ali Zerouali. Selon l'accord, les Sahraouis doivent tirer profit des richesses de leurs pays et leurs droits respectés dans les territoires occupés.



Pour M. Zerouali, le traitement de la question sahraouie par le PE est «possible notamment en ce qui concerne les droits de l'Homme, le soutien du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les condamnations par les députés européens de la spoliation des richesses naturelles du Sahara Occidental par l'occupant. Il a rappelé les violations par les forces marocaines des droits des Sahraouis, comme en témoignent les délégués qui se sont rendus dans les territoires occupés. Le représentant du Polisario a réitéré la nécessité de «permettre à la Minurso de

suivre le dossier des droits de l'Homme au Sahara Occidental et aux missions, délégations et médias d'accéder à la région». M. Zerouali a, en outre, revendiqué le droit des Sahraouis à manifester, à se rassembler et à s'exprimer, appelant à la libération de tous les détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines. La question sahraouie est de plus en plus évoquée, ces dernières années dans les débats des parlementaires européens, ce qui a été traduit par l'adoption de plusieurs résolutions, recommandations et rapports, a-t-il relevé.

Le Parlement européen réaffirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Les eurodéputés ont réaffirmé vendredi, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers un référendum conformément aux résolutions des Nations Unies sur le Sahara occidental.

Dans une résolution adoptée par le Parlement européen (PE) sur les priorités de l'Union européenne pour la 25^e session du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, les eurodéputés

ont demandé au Maroc de poursuivre les «négociations» pour une solution pacifique et durable à la question du Sahara Occidental.

«Le Parlement européen demande au Maroc, en tant que nouveau membre du Conseil des droits de l'Homme, de poursuivre les négociations en vue d'une solution pacifique et durable au conflit au Sahara occidental, et réaffirme le droit du

peuple sahraoui à l'autodétermination, qui devrait être décidé par un référendum démocratique, conformément aux résolutions des Nations unies en la matière», souligne la résolution.

L'Algérie et le Maroc avait été élus en novembre 2013 par l'Assemblée générale de l'ONU, membres au Conseil onusien des droits de l'Homme pour un mandat de trois ans qui a commencé en

janvier 2014. Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.

ATTAQUE MAROCAINE CONTRE DES ÉTUDIANTS SAHRAOUIS : Plusieurs blessés



Une attaque marocaine contre des étudiants sahraouis au campus universitaire de Settat (Maroc) a fait mardi et mercredi derniers plusieurs blessés, a rapporté vendredi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Plusieurs étudiants sahraouis ont été transférés à l'hôpital après une attaque menée par des bandes marocaines munies de matraques et d'armes tranchantes tandis que d'autres Sahraouis ont été conduits au poste de police pour enquête, ajoute la même source. Les étudiants ont été «victimes de violences verbales et physiques par des officiers de police marocains», selon SPS.

Les étudiants du campus universitaire de Settat ont lancé un appel de secours à tous les étudiants sahraouis à travers les autres campus universitaires, aux organisations internationales des droits de l'Homme ainsi qu'aux tribunes médiatiques libres et honnêtes», ajoute l'agence.

ciers sont régulièrement visés par des groupes armés.

La plupart des attaques ont eu lieu dans la péninsule du Sinaï, mais récemment elles se sont étendues à la région du Delta du Nil et à la capitale.

La plupart des attentats et attaques visant les forces de l'ordre notamment au Caire, comme les sabotages des gazoducs, ont été revendiqués par le groupe Ansar Beit al-Maqdess, disant s'inspirer d'Al-Qaïda et basé dans le Sinaï.

Après que l'armée a destitué M. Morsi, le seul président jamais élu démocratiquement en Egypte, policiers et soldats ont tué près de 1 400 manifestants pro-Morsi et emprisonné des milliers d'islamistes, des Frères musulmans pour l'impressive majorité.

L'armée a lancé à la mi-2013 une vaste offensive dans la péninsule du Sinaï pour déloger les groupes armés et affirme régulièrement avoir arrêté ou tué des «terroristes».

APS

MALI

Le HCR va rapatrier environ 25 000 réfugiés maliens en 2014

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) compte rapatrier environ 25 000 réfugiés maliens en 2014 et 17 000 en 2015, a-t-on annoncé vendredi à Bamako.

Selon le représentant du HCR au Mali, Olivier Beer, qui s'exprime

mardi lors d'une cérémonie de présentation du plan d'opération de l'institution onusienne, environ 217 000 déplacés maliens internes vont regagner leurs lieux de résidence. Le HCR compte poursuivre son assistance en faveur des réfugiés et des déplacés

maliens qui sont retournés dans leurs régions d'origine, a affirmé M. Beer. Les réfugiés maliens dans les pays voisins seraient au nombre de 168 000.

Environ 20 800 d'entre eux ont regagné leur région d'origine.

MADAGASCAR

Le président malgache entame une tournée à l'étranger par les Etats-Unis

Le nouveau président malgache Hery Rajaonarimampianina, dont l'élection doit ramener la normalité institutionnelle et les donateurs étrangers dans son pays en crise, s'est envolé vendredi pour les Etats-Unis avant une tournée en Europe, a annoncé la radio nationale vendredi.

C'est la première fois depuis 2009 et le renversement de l'ex-président Marc Ravalomanana qu'un chef d'Etat malgache doit rencontrer des responsables américains aux Etats-Unis pour discuter notamment de la clause douanière AGOA qui facilite les exportations malgaches.



Madagascar ne fait pas partie des pays invités au sommet Afrique-USA organisé par le président Barack Obama en août prochain.

A New York, le chef de l'Etat malgache doit notamment rencontrer le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon.

A Washington, il rencontrera mardi le directeur de la Banque mondiale, selon celle-ci. Il verra aussi des responsables du Fonds monétaire international (FMI) avec lequel les liens viennent d'être renoués. «Des rencontres avec des opérateurs américains sont en vue», selon un

communiqué du conseil des ministres malgache jeudi.

M. Rajaonarimampianina est ensuite attendu en France le 20 mars avant de rentrer le 24 à Madagascar. Il retournera ensuite à Bruxelles pour le 4ème sommet Union européenne-Afrique les 2 et 3 avril.

«En France, le président de la République aura un entretien avec le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) Abdou Diouf et avec des membres du gouvernement français, ainsi qu'avec des opérateurs économiques», selon le communiqué.

SOUDAN

7 personnes tuées dans une attaque rebelle au Darfour

Au moins sept personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées dans une attaque perpétrée par des groupes rebelles dans la région de Mellit, dans l'Etat soudanais du Nord-Darfour, a rapporté vendredi le média local Ashrouq net. «Les forces appartenant à la faction de Minni Minnawi de l'Armée de libération du Soudan (ALS) ainsi qu'au Mouvement pour la libération et la justice (MLJ) se sont retirées de la ville de Mellit après les affrontements vendredi. L'attaque a fait 7 morts et de nombreux blessés», a indiqué Ashrouq dans un texte.

Ashrouq cite des témoignages disant que les assaillants ont quitté la ville à 2 heures du matin heure locale, après s'être emparés d'essence et de nourriture sur le marché de la ville. Jeudi, des groupes rebelles du Darfour ont attaqué la ville de Mellit dans l'Etat du Nord-Darfour et tiré sur les positions de l'armée régulière soudanaise en périphérie de la ville.

MOZAMBIQUE:

Remaniement gouvernemental, départ du ministre de la Défense

Le président mozambicain Armando Guebuza a annoncé vendredi un remaniement gouvernemental, avec notamment le remplacement de son ministre de la Défense, choisi par le parti au pouvoir Frelimo comme candidat à l'élection présidentielle qui aura lieu en octobre. Un communiqué de la présidence indique que M. Guebuza a «révoqué» le ministre Felipe Nyusi et l'a remplacé par le vice-ministre de la Défense, Agostinho Mondlane. Au cours du remaniement de vendredi, le vice-ministre des Ressources minières Abdul Noomahomed est devenu gouverneur de la province de Cabo Delgado, riche en gaz naturel.

RWANDA-GÉNOCIDE:

Simbikangwa condamné à 25 ans de réclusion

Le Rwandais Pascal Simbikangwa a été condamné vendredi à 25 ans de réclusion pour son rôle dans le génocide au terme d'un procès historique, le premier en France lié au drame rwandais.

L'ex-capitaine de la garde présidentielle, âgé de 54 ans, parapluie depuis 1986 et cloué dans un fauteuil roulant, a été reconnu coupable de génocide en qualité d'auteur et de complice

de crimes contre l'humanité par la cour d'assises de Paris, à l'issue d'un procès fleuve de six semaines et d'un délibéré de 12 heures.

L'accusation avait requis la réclusion à perpétuité contre celui qu'elle a décrit comme un «génocidaire négationniste», accusé notamment d'avoir armé et donné des instructions aux miliciens qui tenaient des barrières à Kigali où étaient filtrés et exter-

minés les Tutsi. La défense avait demandé son acquittement, dénonçant des témoignages «fragiles» et un procès «politique» à quelques semaines des commémorations du déclenchement du génocide le 7 avril 1994, alors que les autorités du Rwanda post-génocide ont souvent accusé la France d'avoir soutenu le régime hutu génocidaire et protégé ses responsables.

CENTRAFRIQUE

Ban veut une décision rapide sur le déploiement d'une force de maintien de la paix



Le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a réclamé vendredi une décision rapide sur le déploiement de 12.000 Casques bleus en République centrafricaine (RCA).

Lors d'un point de presse, il a demandé instamment au Conseil de sécurité d'agir rapidement sur ses recommandations pour une opération de maintien de la paix de l'ONU en RCA. M. Ban a recommandé d'envoyer dans les six mois près de 12 000 soldats et policiers pour rétablir l'ordre et la sécurité dans le pays.

La France va soumettre à ses partenaires du Conseil une résolution autorisant cette opération et espère la faire adopter d'ici la mi-avril, selon des diplomates.

En attendant, M. Ban a réitéré son appel à envoyer d'urgence des renforts sur place pour appuyer les forces africaines de la Misca (6 000 hommes environ) et les 2 000 soldats français de l'opération Sangaris. Le secré-

taire général a reçu jeudi à l'ONU trois hauts dignitaires religieux centrafricains: l'archevêque de Bangui, Mgr Dieudonné Nzapalainga, l'imam Oumar Kobine Layama, président de la Communauté islamique centrafricaine, et le président de l'Alliance des Évangéliques de l'Afrique centrale, le révérend Nicolas Guérékoyame Gbangou.

Les trois responsables religieux ont été aussi reçus de manière informelle vendredi par le Conseil de sécurité.

«Ensemble, nous voulons faire passer un message essentiel, pour dire que le conflit en RCA ne concerne pas la religion», a expliqué M. Ban. «Nous assistons à la manipulation des appartenances religieuses et ethniques pour des motifs politiques».

«J'espère que le peuple centrafricain va se débarrasser de la peur et retourner à une coexistence qui fait partie de la tradition de ce pays depuis longtemps», a-t-il conclu.

Le HCR augmente l'aide pour les réfugiés centrafricains au Cameroun

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a annoncé qu'un nombre croissant de personnes fuyaient les violences dans la République centrafricaine arrivaient malades dans l'est du Cameroun, a expliqué vendredi aux journalistes un porte-parole de l'ONU. «Près de 80% des dernières personnes arrivées souffrent de troubles mentaux et de diarrhées et des infections respiratoires», a précisé le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric lors de son point presse quotidien.

«Plus de 20% des enfants souffrent de sévère malnutrition.»

«Le HCR a augmenté l'aide dans les zones frontalières et déployé des équipes d'urgence, dont des spécialistes en nutrition et des planificateurs de sites,» a

poursuivi Dujarric. L'agence de l'ONU a également déplacé près de 10 000 réfugiés qui n'avaient pas d'abris dans des installations établies à proximité des villages de Lolo, Mbanguene, Borgop et Gado, a-t-il ajouté. «Là, ils ont reçu de la nourriture, de l'eau potable, des abris pour les familles et des biens de première nécessité».

Le Parlement commence à préparer une nouvelle Constitution

Le Conseil national de transition (CNT), parlement transitoire de Centrafrique, a lancé les travaux de rédaction d'une nouvelle Constitution, a-t-on annoncé vendredi. Ce projet de constitution devra être soumis «au peuple peu avant les nouvelles élections générales» censées se tenir d'ici février 2015, a déclaré le président du CNT Alexandre-Ferdinand Nguendet. «La loi fondamentale de notre pays avait été suspendue» après la prise du pouvoir par la rébellion Séléka en mars 2013, a-t-il

rappelé. Les parlementaires ont jusqu'en mai, fin de la session ordinaire du CNT, pour rédiger le texte et définir les nouvelles institutions du pays. «Les organisations des jeunes, des femmes, la société civile, les partis politiques, les institutions internationales, seront consultées» pour parvenir à un projet de texte «qui prenne en compte les aspirations profondes du peuple centrafricain, et permettre à ce pays de retrouver une paix durable pour son développement», a ajouté M. Nguendet. APS

UKRAINE CRIMÉE:



Obama espère toujours une solution diplomatique

Le président américain Barack Obama a déclaré vendredi qu'il espérait toujours parvenir à une solution diplomatique dans le dossier sur la Crimée. «Nous continuons à espérer qu'une solution diplomatique sera trouvée» dans la crise ukrainienne, a affirmé le président des Etats-Unis, à deux jours du référendum sur le rattachement de la Crimée à la Russie prévu aujourd'hui.

«Mais les Etats-Unis et l'Europe sont unis non seulement dans leur message sur la sou-

veraineté de l'Ukraine, mais aussi pour dire qu'il y aura des conséquences si cette souveraineté continue à être violée», a ajouté le dirigeant américain face aux journalistes, en recevant dans le Bureau ovale le Premier ministre irlandais Enda Kenny. M. Obama s'exprimait au moment où son secrétaire d'Etat John Kerry s'entretenait à Londres avec son homologue russe Sergueï Lavrov pour tenter de parvenir à une sortie de crise avant la consultation d'aujourd'hui.

Le vice-président américain en Pologne et Lituanie

Le vice-président des Etats-Unis Joe Biden va se rendre en début de semaine prochaine en Pologne et en Lituanie pour des consultations sur la situation en Ukraine avec Varsovie et les pays baltes, a annoncé vendredi la Maison-Blanche.

«Le vice-président voyagera en Pologne et en Lituanie la semaine prochaine, du lundi 17 au mercredi 19, pour des réunions avec des partenaires de la région afin de discuter des événe-

ments en Ukraine et d'autres dossiers régionaux», a précisé la Maison-Blanche dans un communiqué.

Lors de cette tournée, M. Biden s'entretiendra avec les président et Premier ministre polonais, ainsi que les chefs d'Etat des trois pays baltes (Lituanie, Lettonie, Estonie) selon la même source.

A ces occasions, M. Biden aura «des consultations sur des mesures pour soutenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de

l'Ukraine», a précisé l'exécutif américain, qui a dénoncé comme illégal selon le droit international et la Constitution ukrainienne le référendum de rattachement à la Russie organisé dans la péninsule de Crimée.

M. Biden profitera de sa tournée, selon Washington, pour insister «sur nos accords de défense collectifs conformément au traité de l'Atlantique Nord et notre soutien durable à tous nos alliés et partenaires en Europe».

Le volet politique de l'accord d'association sera signé le 21 mars

Le Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk a annoncé que le volet politique de l'accord d'association entre son pays et l'Union européenne serait signé le 21 mars, dans un message vidéo diffusé hier par les télévisions de Kiev.

«J'ai eu un entretien avec le président du Conseil européen Herman Van Rompuy», a indiqué M. Iatseniouk, rentré vendredi d'une tournée en Europe et aux Etats-Unis.

«Nous sommes tombés d'accord sur le fait que la partie politique de l'accord d'association entre l'Ukraine et l'UE serait signée lors d'un sommet le 21 mars», a-t-il dit, ajoutant

que la partie économique serait signée «plus tard».

C'est la partie économique de cet accord que l'ancien président ukrainien Viktor Ianoukovitch avait renoncé à signer fin novembre. Son refus avait déclenché le mouvement de contestation ayant conduit à sa destitution.

L'Union européenne doit tenir une réunion au sommet à Bruxelles les 20 et 21 mars. Elle a accentué son aide et son rapprochement avec Kiev après la prise de contrôle par les forces russes de la péninsule ukrainienne de Crimée.

APS

SYRIE Ban Ki-moon affirme que le processus politique est en crise

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé vendredi que le processus politique en Syrie était en crise et qu'aucune des parties prenantes ne faisait preuve d'esprit de compromis.



Lors d'un point de presse à l'issue d'une réunion à huis clos à l'Assemblée générale de l'ONU, M. Ban a réitéré son appel à la communauté internationale d'aider à convaincre les parties prenantes au conflit en Syrie de prendre des mesures concrètes pour mettre fin au conflit dans ce pays.

A ce propos, il a soutenu qu'il ne suffit pas de placer les représentants du gouvernement et des groupes d'opposition dans la même pièce, mais ce qui importe est ce qu'ils y font».

Le processus politique «est en crise», a-t-il déploré, ajoutant que suite à deux sessions de pourparlers à Genève, «aucune des parties prenantes ne fait preuve d'esprit de compromis ou même d'une véritable conscience de la souffrance du peuple syrien».

Dans ce sens, il a encouragé le

gouvernement syrien et l'opposition «à faire preuve de leadership, de vision et de flexibilité afin d'arriver à mettre fin au conflit».

Il a aussi exhorté les gouvernements de Russie et des Etats-Unis, qui avaient pris l'initiative d'organiser la conférence de paix de Genève, d'agir pour relancer le processus politique.

Pour sa part, le Représentant spécial conjoint pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, qui a également participé à la réunion à l'Assemblée générale, avait lancé un appel jeudi au Conseil de sécurité pour aider à trouver une solution politique par le biais du processus de Genève. Alors que le conflit syrien entame sa quatrième année, avec plus de 100.000 morts et environ 2,4 millions de réfugiés, la possibilité d'un troisième cycle de négociations sur la Syrie dans le cadre

du processus de Genève 2 a été évoquée jeudi par le diplomate algérien qui avait informé, lors d'une réunion à huis clos, les membres du Conseil de sécurité.

«Nous souhaitons poursuivre le processus de Genève mais nous avons besoin de l'appui du Conseil et de tous ceux qui peuvent aider, afin que quand et si nous tenons un troisième tour, il sera un peu plus productif que le deuxième», avait déclaré M. Brahimi à la presse à l'issue de cette réunion.

A noter que le parlement syrien a voté, jeudi, une nouvelle loi électorale qui précise que la prochaine élection présidentielle devrait se tenir dans les 60 à 90 jours avant le 17 juillet 2014, date à laquelle le septennat de Bachar El Assad s'achève et qui permet la participation de plusieurs candidats à la prochaine présidentielle du pays.

L'Observateur de la Palestine à l'ONU exclut toute reconnaissance d'Israël comme «Etat juif»

L'Observateur de la Palestine auprès de l'ONU, M. Riyad Mansour, a déclaré vendredi que les Palestiniens «n'accepteraient aucune reconnaissance d'Israël comme «Etat juif», ajoutant que cette position sera réaffirmée demain à Washington.

«Nous n'accepterons aucune reconnaissance d'Israël comme «Etat juif», a déclaré M. Mansour lors de la réunion du Comité de l'ONU pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

A ce propos, il a fait savoir que le Président de la Palestine, M. Mahmoud Abbas, réaffirmerait cette position demain à Washington lors de sa rencontre avec le Président américain, M. Barack Obama. A trois jours de la rencontre prévue à Washington entre M. Obama et M. Abbas, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien s'est fait l'écho de nombreuses inquiétudes face à la poursuite, par Israël, d'activités et de pratiques illégales d'occupation en dépôt des pourparlers et des négociations en cours dont la date butoir est fixée à la fin du mois d'avril. Présentant la situation et les faits observés dans le Territoire palestinien occupé, y compris El Qods-Est, le président de ce Comité, M. Abdou Salam Diallo, a salué l'adoption récente par la Ligue arabe de la Déclaration du Caire qui demande notamment à Israël de mettre fin à tous ses agissements illégaux dans le Territoire palestinien occupé. Selon les estimations contenues dans cette Déclaration, les dégâts occasionnés par l'occupation is-

raélienne dépassent les 7 milliards de dollars par an. Dans ce contexte, M. Diallo a espéré que le Président Obama et le secrétaire d'Etat, John Kerry, arriveraient à faire avancer la question palestinienne «dans le sens de l'histoire et la reconnaissance d'un Etat de la Palestine comme un membre à part entière de l'ONU». M. Diallo a regretté que, depuis 21 ans, malgré l'accord d'Oslo, le territoire palestinien soit «grignoté de jour en jour» par Israël.

Parmi les autres inquiétudes exprimées par ce Comité figurent les difficultés financières que rencontre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), auquel il manque 70 millions de dollars pour boucler son budget 2014, et la situation humanitaire catastrophique qui prévaut dans la bande de Gaza où la proportion des Palestiniens dépendant de l'aide humanitaire est passée de 14% à 70% en 10 ans.

À ce propos, M. Diallo a indiqué que le Japon avait annoncé une aide de 200 millions de dollars à la Palestine au cours de la 2^e Conférence sur la coopération entre les pays d'Asie de l'Est pour le développement de la Palestine, tenue récemment à Djakarta (Indonésie).

Il s'est aussi félicité que des banques scandinaves, danoises et suédoises, ainsi que le Fonds de pension norvégien aient rejoint le mouvement de boycott des entreprises israéliennes impliquées dans des activités profitant de l'occupation du territoire palestinien.

JORDANIE

Manifestation pour l'annulation du traité de paix avec Israël après l'assassinat d'un juge palestin-jordanien

Un millier de personnes ont manifesté vendredi à Amman pour dénoncer la mort d'un juge palestin-jordanien tué par des soldats israéliens près de la frontière entre la Cisjordanie et la Jordanie, et demander l'annulation du traité de paix signé en 1994 avec Israël.

Arborant des drapeaux jordaniens, les manifestants se sont réunis après la prière hebdomadaire du vendredi dans le quartier de Radia à Amman, réclamant «l'annulation du traité de paix», «la fermeture de l'ambassade de l'entité sioniste» ainsi que «le départ de l'ambassadeur (israélien) au nom du sang du martyr» Raed Zeiter.

Le juge jordanien d'origine palestinienne âgé de 38 ans a été tué par des soldats de l'occupation israélienne dimain au point de passage du pont Al-lenby entre la Cisjordanie occupée et la Jordanie.

Mardi, le Premier ministre jordanien Abdallah Nsour a déclaré qu'Israël portait «l'entièreté» de responsabilité de «ce crime hideux», et que «les excuses du gouvernement israélien ne justifiaient pas cet acte perfide».

La Jordanie a exigé que les soldats concernés soient punis.

Programme du dimanche 16 mars 2014

TF1

- 06h30 Magazine jeunesse TFou
10h10 Sports mécaniques Automoto
10h55 Magazine de société Mon plus beau coup de poker
11h00 Football Télénatfoot
11h55 Magazine sportif l'affiche du jour
11h58 Météo
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine de services Toi toi mon tout
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policière Mentalist 77
14h35 Série policière Mentalist 77
15h25 Série policière Les experts : Miami 77
16h15 Série policière Les experts : Miami 77
17h05 Série policière Les experts : Miami 77
18h00 Magazine de société Sept à huit
19h50 Magazine de services Toi toi mon tout
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Magazine de société Là où je t'emmènerai
20h45 Météo
20h55 Comédie L'enquête corse 77
22h45 Série policière Esprits criminels 77
23h35 Série policière Esprits criminels 77

2

- 07h00 Magazine culturel Thé ou café
08h05 Magazine sportif Rencontres à XV
08h30 Magazine religieux Sagesses bouddhistes
08h45 Magazine religieux Islam
09h15 Magazine religieux La source de vie
10h00 Magazine religieux Présence protestante
10h30 Magazine religieux Le jour du Seigneur
12h05 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Magazine de services Ma maison s'agrandit
12h56 Météo 2
13h02 Journal
13h20 Magazine d'actualité 13h15, le dimanche...
14h04 Météo 2
14h05 Magazine de services Point route
14h15 Divertissement Vivement dimanche
16h25 Découvertes Grandeur nature
17h30 Multisports Stade 2
18h50 Divertissement Vivement dimanche prochain
19h50 Météo des neiges
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h30 Magazine d'information 20h30 le dimanche
20h39 Magazine culturel Art d'art
20h40 Magazine du consommateur Mieux comprendre l'immobilier
20h43 Handisport Image des Jeux paralympiques
20h44 Météo 2
20h45 Thriller Green Zone 777 Inédit
22h45 Magazine de société Faites entrer l'accusé 77

3

- 07h59 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse
08h10 Série d'animation Léon (t)erreur de la savane
08h13 Série d'animation Léon (t)erreur de la savane
08h19 Dessin animé Tom et Jerry
08h52 Dessin animé Tom et Jerry
09h30 Dessin animé Tom et Jerry
10h08 Dessin animé Tom et Jerry
10h46 Série d'animation Jamie a des tentacules
10h57 Emission jeunesse Art Investigation
11h10 Emission jeunesse C'est bon !
11h25 Météo
11h30 Magazine régional Dimanche avec vous
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique 12/13 dimanche
- 12h50 Magazine animalier 30 millions d'amis
13h20 Téléfilm policier Inspecteur Barnaby 77
14h55 En course sur France 3
15h20 Sport Paris - Nice 2014
17h00 Divertissement Les chansons d'abord d'inédit
17h55 Jeu Questions pour un super champion
18h45 Magazine de services Ma maison s'agrandit
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h05 Handisport Le journal des Paralympiques
20h15 Série d'aventures Zorro
20h45 Téléfilm policier Inspecteur Lewis 7 Inédit
22h15 Téléfilm policier Inspecteur Lewis 7
23h45 Météo
23h50 Soir 3
00h15 Comédie Mogli pericolose 7
01h55 Opéra Acis et Galatée
03h30 Société Le copain d'avant

CANAL+

- 07h00 Sport Grand Prix d'Australie
09h05 Divertissement-humour La caméra planquée de François Damiens
09h15 Film d'action Avengers 777
11h33 La météo
11h35 Magazine du cinéma Rencontres de cinéma
12h00 Magazine politique Le supplément politique
12h45 Magazine d'actualité Le supplément
13h55 Divertissement-humour La semaine des Guignols
14h30 Divertissement Le petit journal de la semaine
14h55 Divertissement La semaine de Gaspard Proust
15h05 Découvertes Les nouveaux explorateurs
16h05 Formule 1 Formula One, le magazine de la F1
16h50 Football Avant-match
17h00 Sport Lyon / Monaco
18h55 Football Canal Football Club
19h08 Interview La nuit de...
19h10 Football Canal Football Club
19h40 Football Canal Football Club
20h55 Football Avant-match
21h00 Sport Paris-SG / Saint-Etienne
22h55 Football Canal Football Club
23h55 Football L'équipe du dimanche
oooh5 Magazine du jeu vidéo Le journal des jeux vidéo
oooh25 Téléfilm d'épouvante La légende de Boogeyman 7
ooih50 Drame Foxfire, confessions d'un gang de filles 777
04h10 Court métrage Equipe de nuit
04h25 Sport Washington Capitals / Vancouver Canucks

M6

- 07h00 Divertissement-humour Absolument stars
09h00 Magazine de télé-achat M6 boutique
11h10 Magazine sportif Sport 6
11h20 Magazine de l'automobile Turbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Téléréalité Recherche appartement ou maison
14h30 Magazine de société Maison à vendre
16h10 Magazine de la décoration D&CO
17h15 Magazine d'actualité 66 minutes
18h40 Magazine d'actualité 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifique E=M6
20h40 Magazine sportif Sport 6
20h50 Magazine de société Zone interdite Inédit
23h00 Société Maman est en prison : l'absente 771 Inédit
oooh55 Magazine d'information Enquête exclusive
02h15 Météo
02h20 Téléfilm humoristique Comme chien et chat
03h55 Clips M6 Music

TÉLÉ

La sélection

TF1**20h50**

L'enquête corse

Résumé

Détective parisien imbue de sa personne, Rémi François, dit Jack Palmer, est chargé d'une mission de routine : retrouver Ange Leoni, un citoyen corse qui vient d'hériter d'une véritable fortune. Palmer, rompu aux enquêtes périlleuses, entend bien régler l'affaire au plus vite. Mais dès son arrivée sur l'île de Beauté, les choses se compliquent. Alors qu'il enquête pour tenter de mettre la main sur Leoni, Palmer est épiau aux jumelles. Aucun de ses déplacements n'échappe à son mystérieux observateur. De plus, Ange Leoni se manifeste pour lui fixer des rendez-vous qu'il manque. Peu à peu, Palmer, déstabilisé par cette situation, perd confiance en lui...

2**20h47**

Green Zone



Résumé

Roy Miller est un sous-officier américain, envoyé en mission en Irak en 2003 pour trouver des armes de destruction massive, raison pour laquelle les Etats-Unis et leurs alliés ont déclenché la guerre. Mais il commence à douter. Sur tous les sites sur lesquels il est envoyé, nulle trace de ces armes. Il remet en question la crédibilité de l'informateur qui renseigne l'armée, mais Poundstone, un agent envoyé par Washington, le détrouve. Miller décide de mener une enquête personnelle, aidé par Martin Brown, un agent de la CIA, qui doute lui aussi de l'existence de ces armes. Les deux hommes, épaulés par la journaliste Lawrie Dayne, découvrent des faits gênants pour le Pentagone...

3**20h45**

Inspecteur Lewis

Résumé

Le professeur Richard Seager est retrouvé mort sous les roues de sa voiture. Il s'agit d'un meurtre. L'universitaire sortait tout juste de prison après une condamnation pour homicide involontaire. Alors qu'il conduisait en état d'ébriété, il avait renversé et tué Erin Cliff, une petite fille de 8 ans. Les soupçons se portent immédiatement sur la famille de la victime : la mère, Debbie, et la soeur de 18 ans, Rachel Cliff qui, l'après-midi même du meurtre, s'était rendue au domicile des Seager. Des traces d'ADN dans la voiture semblent incriminer Rachel. Mais celle-ci a un alibi...

CANAL+**20h55**

Inspecteur Lewis



Résumé

Le professeur Richard Seager est retrouvé mort sous les roues de sa voiture. Il s'agit d'un meurtre. L'universitaire sortait tout juste de prison après une condamnation pour homicide involontaire. Alors qu'il conduisait en état d'ébriété, il avait renversé et tué Erin Cliff, une petite fille de 8 ans. Les soupçons se portent immédiatement sur la famille de la victime : la mère, Debbie, et la soeur de 18 ans, Rachel Cliff qui, l'après-midi même du meurtre, s'était rendue au domicile des Seager. Des traces d'ADN dans la voiture semblent incriminer Rachel. Mais celle-ci a un alibi...

M6**20h50**

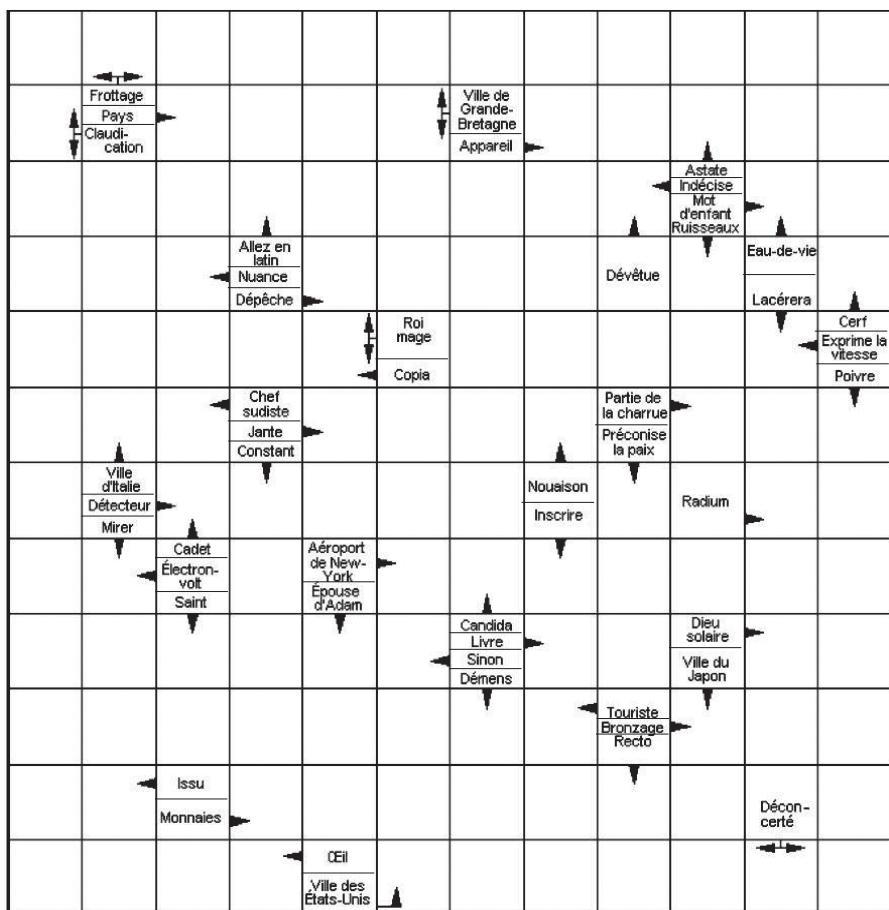
Zone interdite



Résumé

Le sujet est encore tabou, mais la consommation d'alcool chez les femmes de moins de 25 ans a augmenté de 20 % ces cinq dernières années. Dans le même temps, celle des hommes a baissé. Certaines ont accepté d'être filmées pendant plusieurs mois. Chloé, 33 ans, tente de s'en sortir en suivant une cure de désintoxication. Elle révèle les ravages de l'alcoolisme sur sa vie sociale et professionnelle. Quant à Valérie, elle s'en remet à un nouveau traitement : le baclofène, un médicament utilisé pour le traitement de la sclérose en plaques, aurait selon certains grands médecins des résultats inespérés lorsqu'il est prescrit à des personnes dépendantes à l'alcool.

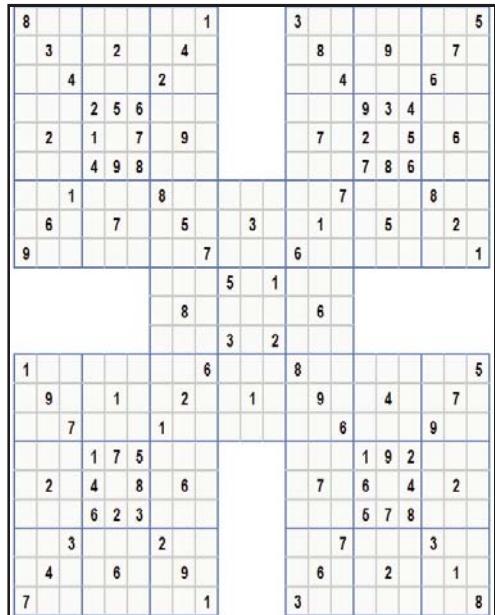
Mots fléchés n°541



Samouraï-sudoku n°541

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°541

► Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissoute - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphone sans fil - Terrains couvert d'herbe
6. Physicien allemand - Pro-
- nom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit- il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

► Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infini
4. Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Règle de dessinateur - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur américa

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

7 erreurs



Proverbes

On ne doit pas laisser son travail à la dernière minute.

Proverbe algérien

Travaille, et tu deviendras fort ; assieds-toi, et tu sentiras mauvais.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

C'est arrivé le 16 mars

2003 : Xiao Yang qui a été ministre de la Justice de 1993 à 1998, est réélu président de la Cour populaire suprême de Chine, lors de la 6^e séance plénière de la première session de la 10^e Assemblée nationale populaire.

2003 : Sandrine Bailly et Martina Glagow se partagent la médaille d'or de la poursuite 10 km du championnat du monde de biathlon, à Khanty-Mansiisk, faute d'avoir été départagées par la photo-finish.

2003 : entre Düsseldorf et Cologne (Allemagne), les pompiers (hommes-grenouilles) récupèrent un phoque égaré.

2005 : Israël remet le contrôle de la ville de Jéricho (Cisjordanie) aux autorités palestiniennes ; quatre autres villes de Cisjordanie seront transférées aux Palestiniens selon un accord conclu le 8 février précédent.

2005 : nouvelle date historique pour l'Irak : la première Assemblée nationale irakienne librement élue ouvre sa session inaugurale.

2008 : second tour des élections municipales en France.

2010 : en Ouganda, un incendie dévaste les tombeaux des rois du Buganda à Kasubi, inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

CÉLÉBRATIONS :

- France : Journée nationale du sommeil.

- Lettonie : Latviešu leģiona atcerēs diena (Journée du souvenir de la Légion Lettone), commémoration controversée des soldats morts sous l'uniforme allemand en combattant l'URSS.

COURSE DE CÔTE (AUTO-MOTO)

Les pilotes de Blida, Alger et Sid Bel-Abbès dominent la 1^{re} épreuve à Bouira

La course s'est déroulée au niveau de la RN30 reliant M'Chedellah à Saharidj, au nord-est de Bouira. Pour la course automobile, ce sont Barhma Farid (Alger), Hammadi Ahmed (Blida), Zouaoui Amine (Blida) et Daoud Lotfi (Blida), qui ont décroché les premières places de leurs groupes dans cette première étape du championnat national de la course de côte organisée par la Fédération nationale des sports mécaniques (FASM) et collaboration avec la ligue de wilaya de cette discipline sportive. Quant à la course moto qui s'est déroulée sur le même circuit malgré les mauvaises conditions météorologiques, la complémentation a été scindée en en deux groupes (650 m² et plus de 550 m²). Les motocyclistes Bouskabi Mohamed Amine du club d'Alger, et Rozah Hocine de Sidi Bel-Abbès, ont pu remporter la première étape de la course. A

Les pilotes de Blida, d'Alger et de Sidi Bel Abbès ont dominé la première épreuve du championnat national de la course de côte Autos-Motos 2014, disputée vendredi sur un tracé (côte) de près de 2,7 km à Bouira.



la fin de cet événement, premier de genre qu'a abrité Bouira cette année et suivi par un public nombreux, les responsables de la FASM ont remis des trophées aux

vainqueurs des différents groupes venus de six wilayas: Alger, Blida, Boumerdès, Constantine, Sétif, Sidi Bel-Abbès. «Nous avons enregistré la participation de

24 véhicules et 16 motos venus de six wilayas à cette première épreuve ouverte aux messieurs seulement», a fait savoir le président de la FASM, M. Chihab Baloul. «C'est une épreuve de vitesse sur côte, qui va enregistrer, pour la première fois, la participation des pilotes de la Gendarmerie nationale avec six motos», a précisé M. Baloul.

Six épreuves du championnat d'Algérie de courses de côte sont prévues au cours de l'année 2014. La dernière étape, prévue en octobre prochain sur les Côtes de Tassala à Bel-Abbès, devra désigner l'équipage champion d'Algérie, saison 2013/2014.

Les prochaines épreuves seront organisées, respectivement, à Chréa et Djebabra (Blida), Baïnem (Alger), Béjaïa et Tassala (Bel-Abbès), a rappelé le même responsable.

JO D'HIVER DE 2022

5 villes requérantes soumettent leur dossier en vue de l'organisation de l'évènement

Les villes en course pour abriter les Jeux olympiques d'hiver de 2022 ont toutes remis, au Comité international olympique (CIO), à la date limite fixée au 14 mars 2014, leur dossier de demande de candidature, a indiqué vendredi l'instance olympique internationale sur son site officiel.

Ces villes sont Cracovie (Pologne), Oslo (Norvège), Almaty (Kazakhstan), Lviv (Ukraine) et Beijing (Chine).

Les dossiers de demande de candidature, qui constituent la première phase de la procédure de candidature et la base d'une première analyse technique, donnent au CIO un aperçu du projet de chaque ville et de sa vision pour les Jeux.

Ces dossiers vont maintenant être étudiés par un groupe de travail désigné par le CIO, qui soumettra ensuite un rapport à la commission exécutive du CIO (CE) qui décidera lors de sa réunion en juillet prochain, lesquelles des cinq villes accéderont à la deuxième phase de la procédure de candidature.

Les villes requérantes qui accèdent à la deuxième phase de la procédure de candidature et deviennent villes candidates officielles, «auront jusqu'en janvier 2015 pour soumettre leur dossier



de candidature, qui expose dans le détail le projet olympique de la ville». Par la suite, une commission d'évaluation composée de membres du CIO (qui sont bénévoles) et d'experts, rendra visite à chaque ville candidate et fera une analyse technique des risques afin d'aider les membres du CIO à faire leur choix.

«Comme les Jeux olympiques constituent un projet exceptionnel dont la taille, l'envergure et la complexité en font typiquement le plus grand événement qu'une ville peut entreprendre d'accueillir, le CIO prête assistance aux villes candidates de diverses manières, notamment sur le plan financier et par l'intermédiaire d'un vaste programme de transfert de

connaissances», souligne l'instance olympique.

Les cinq villes requérantes pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2022 ont toutes participé au programme d'observation mené le mois dernier durant les Jeux d'hiver à Sotchi. Ce programme permet aux villes d'apprendre des meilleures pratiques des hôtes précédents et d'adapter les leçons tirées à leur contexte particulier.

Une fois la ville élue, le CIO continue de soutenir le comité d'organisation local (COJO) à travers son programme de gestion des connaissances (OGKM) ainsi qu'à l'occasion des visites régulières de sa commission de coordination et de ses experts, qui guident les organisateurs à mesure qu'ils mettent leur projet en œuvre. Tous les frais liés au CIO (pour le logement, le transport ou autres) sont entièrement couverts par le CIO, comme c'est le cas durant les Jeux précédents dits.

Le CIO apporte une contribution financière significative à l'organisation de chaque édition des Jeux dont le budget de fonctionnement, propre au COJO, est généralement financé par des fonds privés.

CYCLISME / GRAND PRIX D'ORAN

Adil Barbari s'impose avec brio

Le coureur algérien Adil Barbari du Club Sovac a remporté vendredi le Grand Prix cycliste d'Oran, devant son compatriote de «Team Cevital» Hichem Chaabane et le Néerlandais Rabou Thomas de l'équipe «Singapore Continental Cycling». Déjà vainqueur de la première étape du Tour d'Algérie 2014 à Aïn-Defla, Adil Barbari a, une nouvelle fois, montré tout son talent à l'occasion du Grand prix d'Oran, troisième épreuve du Grand Tour d'Algérie. Adil Barbari a réalisé un temps de 2h21:04 devant Chaabane Hichem, vainqueur jeudi de la cinquième et dernière étape du TAC-2014 - qui a réalisé 2h21:20, et le Néerlandais Rabou Thomas (2h22:37). Le Grand Prix d'Oran, dont le départ et l'arrivée ont eu lieu au Centre de Conventions, a été tracé sur un parcours total de 112 km finalisé en 15 tours. Dès le départ de la course, deux coureurs algériens, Adil Barbari (Club Sovac) et Hichem Chaabane (Team Cevital), se sont lancés dans une longue et éprouvante échappée, qui a fait exploser le peloton en petits groupes de six à dix coureurs. Alors que les contre-attaques commençaient à s'accentuer au niveau du peloton, les deux hommes de tête ont réussi à faire les 15 tours du circuit ensemble au nez et à la barbe des poursuivants qui ont été piégés par un vent de face défavorable. À trois tours de l'arrivée, un groupe de six coureurs dont Azzeddine Laagab (GSP) et Mansouri Abderrahmane (Team Ooredoo), a réussi une contre-attaque qui a fallu revenir sur le duo de tête, mais c'était sans compter sur les capacités des deux Algériens qui ont résisté jusqu'au bout. À 500 mètres de la fin du dernier tour, Adil Barbari lance une ultime accélération qui a laissé Hichem Chaabane sans réaction, remportant ainsi avec brio la victoire du Grand Prix d'Oran.

Classement général

- 1- Adil Barbari (Club Sovac/Algérie) : 2h21:04
- 2- Hichem Chaabane (Team Cevital/Algérie) : 2h21:20
- 3- Rabou Thomas (Continental Cycling Singapore) : 2h22:37
- 4- Mansouri Abderrahmane (Team Ooredoo/Algérie) : 2h22:37
- 5- Ndaysenga Valens (Rwanda) : 2h22:42
- 6- Abelouach Essaid (Maroc) : 2h24:04
- 7- Yonas Tekeste (Erythrée) : 2h24:24
- 8- Pinaglia Thomas (Gragnano Sporting Club/ Italie) : 2h24:05
- 9- Chaoufi Tarik (Maroc) : 2h24:12
- 10- Alban Mateo (Gragnano Sporting Club/ Italie) : 2h24:12.

APS

Sudoku N°539

2	7	8	3	9	5	6	1	4
9	3	4	6	1	8	2	5	7
1	5	6	4	7	2	3	8	9
6	1	9	5	8	3	7	4	2
7	2	5	9	6	4	1	3	8
8	4	3	1	2	7	9	6	5
5	6	1	7	4	9	8	2	3
3	8	7	2	6	1	4	9	6
4	9	2	8	3	6	5	7	1

1	8	3	9	4	7	2	6	5
2	9	6	1	5	3	8	7	4
4	5	7	2	8	6	1	3	9
8	3	1	4	6	2	9	5	7
9	6	4	5	7	1	3	8	2
5	7	2	8	3	9	4	1	6
6	4	9	7	1	5	3	2	8
7	1	5	3	2	4	6	9	8
3	2	8	6	9	5	7	4	1

7	6	8	2	5	3	4	9	1
9	1	4	6	7	8	5	3	2
3	5	2	9	4	1	8	6	7
7	6	8	2	5	3	4	9	1
9	1	4	6	7	8	5	3	2
3	5	2	9	4	1	8	6	7
7	6	8	2	5	3	4	9	1
9	1	4	6	7	8	5	3	2
3	5	2	9	4	1	8	6	7

Mots Croisés N°539

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TITI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

Mots Fléchés N°539

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL (FAF)

Saâdane : «Je vais bientôt intégrer la direction technique

L'ancien sélectionneur de l'équipe algérienne de football, Rabah Saâdane, a affirmé hier qu'il allait «bientôt» intégrer la direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), où il aura pour mission de tracer «un nouvel organigramme» pour cette structure.

«Lors de ma discussion mercredi avec le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, nous avons fait un tour d'horizon sur le football national. Il m'a proposé d'intégrer la DTN, et j'ai donné mon accord, car c'est le domaine qui sied le mieux à mon profil», a indiqué à l'APS Saâdane.

Trois ans et demi après avoir quitté la barre technique de la sélection, Saâdane s'est «réconcilié» avec Raouraoua, au cours d'un rendez-vous qui a permis aux deux hommes de mettre fin à leur différend. «Nous avons décidé de mettre de côté les querelles du passé et ce, dans l'intérêt du football algérien. Il m'a clairement affiché la nécessité d'oublier le passé, et penser à collaborer ensemble, chose qui m'a rassuré», a-t-il ajouté.

Et d'ajouter : «J'ai clairement dit à Raouraoua que je regrettais tout ce temps perdu, durant presque quatre ans. Pendant ce temps-là, et après mon départ de la sélection, j'aurais dû intégrer juste après la DTN, et un travail considérable aurait pu être fait».

L'ancien coach des Verts a révélé en outre que Raouraoua l'a chargé de «trouver la formule idéale pour intégrer la DTN, d'autant que le poste est actuellement occupé par Said Haddouche». «Comme tout le monde le sait, Haddouche est le DTN, mais il ne peut pas assurer ses fonctions actuellement pour des raisons per-



sonnelles. Raouraoua se trouve actuellement à l'étranger et à son retour, il procédera à mon installation», a souligné Saâdane, l'entraîneur aux trois qualifications en Coupe du monde (1982, 1986, et 2010). Rabah Saâdane a révélé qu'il a commencé déjà à tracer un nouvel organigramme de la DTN, et cela par rapport aux besoins actuels du football moderne. Il est temps de booster cette structure et surtout faire confiance aux compétences locales», a-t-il estimé

Je ne peux ni confirmer ni infirmer mon retour en sélection

Ayant signé un contrat de trois ans avec l'équipe nationale, le Bosnien Vahid Halilhodzic ne s'est pas encore prononcé sur son avenir avec les Verts, à quatre mois de la fin de son bail, ce qui a mis le président de la FAF dans l'embarras.

Interrogé sur l'éventualité de prendre en main, si besoin est, l'équipe nationale après le Mondial brésilien (12 juin-13 juillet), Saâdane n'a pas écarté cette «hypothèse», refusant de trop s'étaler sur ce sujet. «Je ne peux ni confirmer ni infirmer mon retour

en sélection. Il y a un coach en place, mais tout reste envisageable», a-t-il fait savoir.

A l'issue du Mondial brésilien, l'équipe nationale enchaînera en septembre avec les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, dont la phase finale aura lieu au Maroc.

En 2004, Saâdane avait pris en mains la sélection, sur demande de Raouraoua, suite à la démission du Belge Georges Leekens, alors qu'il restait peu de temps avant la phase finale de la CAN-2004 en Tunisie.

Evitant la prochaine Coupe du monde, Saâdane a appelé «à protéger la sélection et à la laisser travailler dans la sérénité», estimant que les Verts «sont capables de créer la surprise» et faire mieux qu'en 2010 en Afrique du Sud.

Au Mondial 2014, l'Algérie évoluera dans le groupe H, avec la Belgique, la Russie, et la Corée du Sud. Les coéquipiers du capitaine Madjid Bougerra entameront le tournoi le 17 juin face à la Belgique, à Belo Horizonte, avant de défier la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Alegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

CHAMPIONNAT DE PORTUGAL (22^e J)

Rafik Halliche retrouve sa place de titulaire à Academica Coimbra



Le défenseur international, Rafik Halliche, a retrouvé sa place de titulaire au sein de son club, Academica Coimbra, lors du nul concédé à domicile face à Sporting Braga (0-0) vendredi soir en ouverture de la 22^e journée du championnat de Portugal de football. L'arrière central des Verts a joué l'intégralité de la rencontre, après avoir été ménagé lors de la précédente journée en raison de sa participation avec la sélection algérienne en match amical contre la Slovénie (victoire 2-0), le 5 mars à Blida (50 km d'Alger).

Au cours de ce test, Halliche, de retour en sélection après une assez longue absence, a été incorporé en début de la deuxième période. Il a été crédité d'une belle prestation, selon les observateurs.

Le fait qu'il soit régulièrement titularisé dans les matches de son club, notamment depuis le début de la deuxième partie de l'actuel exercice, conforte ses chances de participation au prochain Mondial brésilien (12 juin-13 juillet), malgré la grande concurrence qui règne entre les défenseurs axiaux des Verts.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE - GETAFE

Madhi Lacen toujours remplaçant malgré le changement d'entraîneur



L'international algérien, Medhi Lacen, souvent remplaçant à Getafe depuis le début de cette saison, voit sa situation inchangée malgré l'arrivée d'un nouvel entraîneur au club pensionnaire du championnat de première division espagnole de football. Gosmin Contra, qui a remplacé Luis Garcia à la barre technique de la formation madrilène il y a quelques jours, a laissé le milieu de terrain algérien sur le banc de touche pendant tout le temps de la rencontre à domicile face à Granada (3-3), vendredi soir en ouverture de la 28^e journée de la Liga.

Le joueur de 29 ans misait énormément sur le changement intervenu au niveau de l'encadrement technique de son équipe pour gagner en temps de jeu en prévision notamment de la prochaine Coupe du monde au Brésil (12 juin-13 juillet), à laquelle il souhaite prendre part avec la sélection algérienne pour la deuxième fois de sa carrière.

Titulaire lors de la précédente journée dans l'une des rares fois pendant cet exercice, Lacen n'a pas réussi à convaincre le nouveau patron technique de Getafe. Il continue ainsi de galérer mettant en danger son avenir avec l'équipe nationale.

Déjà, il a été relégué au statut de remplaçant au sein du "Club Algérie", et n'est toujours pas assuré d'être retenu dans la liste des 23 joueurs de l'équipe nationale qui seront concernés par le rendez-vous brésilien. Lors de la précédente rencontre amicale des Verts face à la Slovénie (victoire 2-0) le 5 courant à Blida, Lacen a fait son entrée sur le terrain en deuxième période.

MOBILIS-LIGUE 2 (23^E JOURNÉE)

L'USMBA accrochée, un trio en tête de classement

L'USM Bel Abbès, tenue en échec sur sa pelouse par le MSP Batna (1-1) a été rejoints en tête de classement par l'USM Blida, large vainqueur de l'AB Merouana (3-1) et l'ASM Oran victorieuse difficilement de la lanterne rouge l'ES Mostaganem (1-0). Iors de la 23^e journée du championnat d'Algérie de Mobilis-Ligue 2 professionnelle de football disputée ce vendredi.

L'USMBA qui a vécu une semaine agitée après sa défaite face au WA Tlemcen (2-1) a été contrainte, cette fois-ci, au partage des points face au MSPB qui lutte pour son maintien.

Les hommes d'Abdelkrim Bira qui semblaient se diriger vers une victoire à l'arraché après le but de Tchikou à la 23^e minute, ont été surpris par l'égalisation de Guerrab sur penalty dans le temps additionnel (90'+3). Avec cette nouvelle contre-performance, les coéquipiers du capitaine Farouk Belkaïd partagent désormais la place du leader avec l'USM Blida et l'ASM Oran (40 points).

L'USMB a facilement disposé de l'AB Merouana (3-1) en l'absence de son public après le huis clos imposé par la ligue. Bendiaf, Belhoua et Noubli ont été les artisans de ce large succès des hommes de Mohamed Benchouït plus que jamais décidés à remonter en L1. De son côté, l'ASM Oran a peiné pour venir à bout de la lanterne rouge l'ES Mostaganem (1-0) sur une réalisation de Bentiba à la 45^e minute.

Le NA Hussein Dey s'est remis du nul concédé, lors de la précédente journée, face à l'AB Merouana (0-0) en battant ce vendredi à l'arraché l'USM Annaba (2-1). Les protégés de Younes Iftiken ont ouvert la marque par leur buteur maison Hemani juste avant la pause, mais les visiteurs ont remis les pendules à l'heure à un quart d'heure de la fin. Nullement découragés par cette égalisation, les Sang et Or ont marqué le but de la victoire par Kabli à six minutes de la fin. A la faveur de ce succès, le NAHD a bâtonné sa troisième place au classement à une longueur du trio de tête et avec un point d'avance sur son poursuivant l'US Chaouia, vainqueur, non sans mal, de l'USMM Hadjout (1-0) grâce à un but de Mesbah sur penalty à la 81^e minute.

L'OMédia reste toujours dans la course pour la montée en Mobilis-Ligue 1 après avoir étrillé l'AB Merouana (4-0) grâce notamment à un doublé de Bencherghi. Les protégés de Nabil Neghis sont septième à six longueurs des trois premiers. Le WA Tlemcen dont le match à Batna contre le CAB a été reporté à une date ultérieure à cause du mauvais temps, reste à la sixième place avec 35 points.

En bas de classement, c'est le statu quo après la défaite de l'ESM et lde l'USM Annaba et le report du match du CA Batna. A l'opposé, le MSP Batna sous la conduite de son nouvel entraîneur Tebib qui a succédé à Mustapha Hedane, a arraché un précieux point face à l'USMBA dans l'optique du maintien.

Résultats et classement

USM Bel-Abbès - MSP Batna	1-1
MC Saïda - AS Khroub	1-1
NA Hussein-Dey - USM Annaba	2-1
USM Blida - AB Merouana	3-1
O. Médéa - A Boussaâda	4-0
ASM Oran - ES Mostaganem	1-0
CA Batna - WA Tlemcen	non joué pour cause de mauvais temps
US Chaouia - USMM Hadjout	1-0

Classement	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	40	23
-.- USM Blida	40	23
-.- ASM Oran	40	23
4. NA Hussein-Dey	39	23
5. US Chaouia	38	23
6. WA Tlemcen	35	22
7. O. Médéa	34	23
8. AB Merouana	30	23
-.- MC Saïda	30	23
10-. A. Boussaâda	29	23
-.- AS Khroub	29	23
12. USMM Hadjout	27	23
13. MSP Batna	26	23
14. USM Annaba	23	23



Source : Wikipedia.fr

Les stars du Mondial SHINJI KAGAWA



SON PARCOURS



Shinji Kagawa, né le 17 mars 1989 à Kōbe, est un footballeur international japonais qui évolue au poste de milieu de terrain à Manchester United.

Shinji
Kagawa commence à jouer au football lorsqu'il débute ses études, à Kōbe. Il est alors joueur du Kōbe NK, puis du FC Miyagi quand il déménage dans la préfecture de Miyagi. Joueur talentueux, il devient en 2006 et à dix-sept ans le plus jeune joueur japonais à signer un contrat professionnel, au Cerezo Osaka, alors qu'il n'a pas encore passé le test d'admission à l'université. Il doit attendre une saison et l'arrivée du nouvel entraîneur Levir Culpi avant de jouer son premier match avec Ōsaka, et par la suite de devenir un joueur régulièrement titularisé par son entraîneur. Appelé pour la coupe du monde des moins de vingt ans en milieu de saison, il y joue deux matches, et s'arrête au stade des huitièmes de finale. Il termine ensuite son année au Japon avec trente-cinq matches de championnat au compteur, et ratant la montée en première division de quelques points. La saison suivante est assez similaire, le Cerezo terminant à un point des barrages. Quelques mois auparavant, Kagawa avait disputé tous les matches de son équipe aux Jeux olympiques, qui s'était faite éliminer dès le premier tour, mais aussi son premier avec la sélection principale, le 24 mai contre la Côte d'Ivoire lors de la Coupe Kirin. En 2009, Kagawa finit meilleur buteur de la division avec vingt-sept réalisations, et permet à son club d'accéder à l'élite en formant un duo détonant avec Takashi Inui. Il effectue même l'hiver deux essais avec Barcelone et le Real Madrid. Il continue ensuite de jouer régulièrement, et son club reçoit alors de nombreuses offres de clubs européens.

Borussia Dortmund

Le 11 mai 2010, il signe un contrat de trois ans au Borussia Dortmund en Allemagne, qui dépense trois cent cinquante mille euros pour s'attacher ses services. Il devient rapidement la star et le meneur de jeu de l'équipe, à la surprise quasi-générale, et même Dortmund vers les sommets du championnat. À la mi-saison, le Borussia est en tête avec plus de dix points d'avance, et le Japonais a déjà inscrit huit buts en seize matchs de Bundesliga et quatre en huit rencontres de Ligue Europa.

Manchester United

Le 22 juin 2012, Kagawa signe un contrat de quatre ans en faveur de Manchester Uni-

ted, le transfert prenant effet le 1er juillet suivant. Il devient le premier joueur japonais à porter le maillot du club mancunien.

Le 25 août 2012, il marque son premier but sous le maillot des Red Devils lors du match comptant pour la 2e journée de Premier League face à Fulham (victoire 3-2). Il est élus par les supporters des Manchester Joueurs du mois d'août.

Le 2 mars 2013, il marque son premier triplé sous le maillot de Manchester United lors du match comptant pour la 28e journée de Premier League face à Norwich City (victoire 4-0). Et deviens par la même occasion le premier joueur asiatique à marquer un en Premier League.

Le 22 avril 2013, il devient le premier joueur japonais à remporter la Premier League.

En sélection

Kagawa fait ses débuts sous le maillot japonais le 22 mai 2008, âgé d'à peine 19 ans lors de la Coupe Kirin dans le match opposant les Samouraïs japonais aux Éléphants Ivoiriens, match que remportera le Japon sous le score de 1-0. Il sera souvent titularisé durant la compétition, il inscrira même un but face aux Émirats arabes unis le 9 octobre 2008, match remporté sous le score de 5-1. Finalement, l'équipe sortira même victorieuse de la compétition ce qui constituera son premier succès avec la sélection.

À ce moment encore inconnu aux yeux des occidentaux, à la suite de sa véritable révélation du début saison avec le Borussia Dortmund, il fera partie de l'équipe entraînée par Alberto Zaccheroni, prépondante au titre à la Coupe d'Asie des nations 2011 se déroulant au Qatar. Il réalisera une très bonne compétition, auteur notamment d'un doublé face au Qatar en quart de finale, match remporté sous le score de 3-2 et offrant un penalty en demi-finale face à la Corée durant les prolongations. Durant ce match il se blesse lourdement au pied et ne pourra plus rejouer jusqu'à la fin de la saison. La sélection remportera tout de même la finale après prolongation, face à l'Australie et reviendra victorieuse de la compétition.

Palmarès

Vainqueur du Championnat d'Allemagne en 2011 et 2012

Vainqueur de la Coupe d'Allemagne en 2012.

Vainqueur du Championnat d'Angleterre en 2013.

Vainqueur de la Coupe Kirin en 2008.

Vainqueur de la Coupe d'Asie des nations en 2011.

M. Lamamra reçoit le chef de la mission d'observation de la Ligue arabe



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu samedi à Alger le chef de la mission d'observation de la Ligue arabe pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain, Mohamed Sbih, secrétaire général adjoint de la Ligue.

L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. La mission de la Ligue arabe est à Alger depuis mercredi dans le cadre du protocole d'accord entre l'Algérie et l'organisation panarabe sur l'observation de l'élection présidentielle, signé dimanche dernier au siège de l'organisation panarabe au Caire.

Cet accord porte sur la participation des observateurs de la Ligue arabe à la présidentielle du 17 avril, aux côtés d'observateurs de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'Union européenne (UE), de l'ONU, outre les observateurs locaux. La mission de la Ligue arabe aura à observer toutes les étapes du processus électoral, sous la supervision du chef de la mission, stipule l'accord.

MOHAMED SBIH, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE LA LIGUE «La Ligue arabe soucieuse d'un scrutin transparent en Algérie»

Le président de la mission d'observation de la Ligue arabe pour l'élection présidentielle du 17 avril prochain, Mohamed Sbih, secrétaire général adjoint de la Ligue, a affirmé samedi à Alger que l'organisation panarabe était soucieuse d'un scrutin «transparent» qui exprime la volonté du peuple en Algérie.

«Nous souhaitons que ce scrutin soit positif et qu'il fasse la fierté des Arabes car le plus important à la Ligue arabe est que cette élection présidentielle soit une fête de la démocratie», a soutenu M. Sbih au sortir de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Il a indiqué que la mission d'observation de la Ligue arabe aura d'autres rencontres avec des responsables algériens après celles tenues avec les représentants des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Communication ainsi que de la Commission nationale de supervision de l'élection (Cnse). Les documents et dispositions relatives à l'élection dont la mission a pris connaissance «sont satisfaisants» a fait savoir M. Sbih, ajoutant que la Ligue arabe dépêchera une «délégation forte d'une riche expérience qu'elle mettra à profit pour l'observation du scrutin en Algérie».

Il a annoncé que la délégation visitera toutes les wilayas d'Algérie dans le cadre de l'observation du processus électoral et dressera un rapport au secrétaire général de la Ligue arabe qui le transmettra à son tour à l'Etat algérien. La mission de la Ligue arabe se trouve à Alger depuis mercredi dans le cadre du protocole d'accord entre l'Algérie et l'organisation panarabe sur l'observation de l'élection présidentielle.

APS

M. Ould Khelifa à la 130^e Assemblée de l'UIP à Genève

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, prendra part à compter d'aujourd'hui, à la tête d'une délégation parlementaire, aux travaux de la 130^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions connexes qui se tiendront à Genève (Suisse), indique samedi un communiqué de l'APN.

L'ordre du jour de cette assemblée comprend un débat général sur le thème «l'UIP a 125 ans : renouveler notre engagement au service de la paix et de la démocratie». Trois thèmes seront débattus lors des travaux des commissions permanentes, à savoir : «Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des Parlements», «Pour un développement résilient face aux risques : prendre en compte l'évolution démographique et les contraintes naturelles» et «Protéger les droits des en-

fants, en particulier les enfants migrants non accompagnés, et empêcher l'exploitation des enfants dans les situations de guerre et de conflit : le rôle des parlements», précise le communiqué.

Les trois commissions concernées sont : la Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale, la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce et la Commission permanente de la démocratie et



des droits de l'homme. Les participants plancheront également sur l'examen du rapport de la commission permanente des Affaires des Nations unies et l'approbation des thèmes d'étude à soumettre aux commissions permanentes outre la désignation des rapporteurs. Cette assemblée revêtira une importance particulière car elle donnera aux Parlements membres l'occasion de célébrer le 125^e anniversaire de l'Union parlementaire, souligne le communiqué.

ALGERIE - UA

M. Lamamra reçoit la commissaire aux Affaires politiques



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu samedi à Alger la commissaire aux Affaires politiques auprès de l'Union africaine (UA), Aïcha Abdullah. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères.

LA COMMISSAIRE AUX AFFAIRES POLITIQUES AUPRÈS DE L'UA, AÏCHA ABDULLAH : «L'UA va envoyer 200 observateurs»

La commissaire aux Affaires politiques auprès de l'Union africaine (UA), Aïcha Abdullah, a annoncé samedi à Alger que son organisation allait envoyer 200 observateurs à l'occasion de l'élection présidentielle algérienne du 17 avril prochain.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, Mme Abdullah a indiqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre de la prochaine élection présidentielle, précisant que l'UA «va envoyer 200 personnes pour observer le déroulement de l'opération électorale et s'assurer que le scrutin se déroule dans la transparence».

«Ce sont des observateurs professionnels représentant plusieurs secteurs, de la société civile et du parlement panafricain», a-t-elle précisé. Par ailleurs, la commissaire aux Affaires politiques auprès de l'UA a indiqué qu'elle allait, dans le cadre de sa visite en Algérie, se rendre aux camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

ALGÉRIE - EUROPE - AMÉRIQUE

M. Tahmi rencontre une délégation de membres de la communauté algérienne établie à l'étranger

Le ministre de la Jeunesse et des sports, Mohamed Tahmi, a rencontré samedi une délégation de membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, en séjour en Algérie pour une dizaine de jours, a indiqué le ministre dans un communiqué. Cette délégation arrivée en Algérie la veille, vendredi, à l'invitation du ministère, est composée d'une cinquantaine de jeunes établis en France, Suisse, Allemagne, Russie et Amérique, a-t-on précisé de même source. Au cours de cette rencontre, M. Tahmi a rappelé que cette deuxième initiative du minis-

tère visait à «rétablir les liens entre nos communautés établies à l'étranger et son pays d'origine en vue de sauvegarder ses repères et ses valeurs». «L'Algérie, en cette nouvelle étape, a besoin de tous ses enfants», a souligné le ministre cité dans le communiqué, estimant que les jeunes issus de l'émigration, ont un «rôle important» à jouer dans «la reproduction de la véritable image» du pays «en pleine mutation et construction». Au cours du débat, les différents intervenants ont mis l'accent sur «la volonté» de contribuer au développement du pays et de renforcer

les liens avec les jeunes du pays d'origine, selon la même source. Dans ce contexte, le ministre est revenu sur «les différentes actions menées par son département en direction des jeunes notamment, l'installation d'un comité intersectoriel en charge du dossier Jeunesse et le financement des projets initiatifs». Il a, à cet égard, invité les associations présentes à «renforcer» leurs liens avec leurs homologues en Algérie et à «participer activement» aux 26 manifestations nationales de jeunesse inscrites au niveau du secteur pour l'année 2014.

Le chef du gouvernement tunisien entame une tournée dans cinq pays du golfe

Le chef du gouvernement provisoire tunisien, Mehdi Jomaa, a entamé samedi une visite aux Emirats arabes unis (EAU), dans le cadre d'une tournée dans cinq pays du golfe arabe, a rapporté l'agence tunisienne (TAP). Cette visite «politique et économique visent à renforcer les relations de la Tunisie avec les pays du Golfe arabe, à consolider la coopération économique et commerciale et à attirer les investissements étrangers», a déclaré M. Jomaa à son départ de Tunis. M. Jomaa est attendu ensuite en Arabie Saoudite, au Qatar, au Koweit et à Bahreïn. Mehdi Jomaa, en tournée jusqu'au 19 du mois courant, est accompagné des ministres des affaires étrangères, Mongi Hamdi, de l'économie et des finances, Hakim Ben Hammouda ainsi que d'un groupe d'hommes d'affaires, selon la TAP.